Un autre regard

La crise et les voies de sauvetage

Pour une feuille de route économique et financière

Par Hakim Ben Hammouda

Hebdomadaire indépendant fondé en 1979 - N° 1857 - Du 5 au 11/8/2021

www.realites.com.tn

Réalités

Séisme politique en Tunisie

Le plus dur reste à faire

Nous ne les regretterons jamais

Par Taïeb Zahar

Comment expliquer l'explosion de joie qui a eu lieu au soir du 25 juillet ? Pourquoi les plus enthousiastes parlent d'une véritable libération ?

Pour répondre à ces deux interrogations, il faut avoir vécu le sentiment d'humiliation qui n'a cessé d'habiter la majorité des Tunisiens depuis presque une décennie. Comment ne pas se sentir humilié lorsqu'une classe politique, toutes tendances confondues, pratique l'autisme et fait montre d'une crasseuse médiocrité ? Depuis 10 ans, rares sont les jours où les Tunisiens n'ont pas bu une petite gorgée de malheur au point de douter de tout et surtout, de l'avenir de ce pays.

Avant que de prétentieux juristes ne se répandent avec leurs théories fumeuses criant à tout bout de champ au coup d'Etat comme au loup, il faut être conscient de l'immense désespoir dans lequel était plongée une nation entière. Quand votre économie s'effondre jour après jour, quand l'image de votre pays se dégrade à l'étranger, quand votre Etat n'est plus capable de faire face à la débandade générale, quand vos valeurs et votre mode de vie sont attaqués au quotidien par des fanatiques déterminés, quand votre Parlement devient un lieu de turpitudes dans lequel des voyous donnent libre cours à leurs instincts primaires, quand votre gouvernement est une baudruche incapable d'entreprendre la moindre réforme et de faire face à la moindre urgence, et bien oui, le coup de balai ou le coup de pied du 25 juillet prend à nos yeux l'allure d'une véritable libération.

> *Avant que de prétentieux juristes ne se répandent avec leurs théories fumeuses criant à tout bout de champ au coup d'Etat comme au loup, il faut être conscient de l'immense désespoir dans lequel était plongée une nation entière.*

Les 80% de Tunisiens qui ont plébiscité sans la moindre hésitation les décisions du 25 juillet n'ont pas, selon moi, cherché à glorifier Kaïs Saïed ni à lui offrir un blanc-seing pour y pratiquer un pouvoir personnel ; par leur adhésion massive à son audace constitutionnelle, ils lui ont exprimé leur gratitude pour les avoir débarrassés d'un système politique vérolé et pour avoir renvoyé à la maison une classe politique peu ragoûtante.

Le soulagement de la majorité des Tunisiens suite au bouleversement du 25 juillet s'explique également par la déconfiture historique d'Ennahdha et de son leader ; les images de Rached Ghannouchi implorant les soldats de lui ouvrir les portes d'un Parlement honni resteront à jamais gravées dans la mémoire des Tunisiens.

Qu'on le veuille ou pas, Kaïs Saïed a ramené le parti islamiste à sa véritable dimension et a probablement signé le certificat de décès des dirigeants actuels de ce parti. Les méfaits de l'Islam politique dans ce pays ne se comptent plus : entre les filières djihadistes en Syrie, les financements étrangers occultes, le racket des hommes d'affaires, l'islamisation de nos enfants et son avidité sans fin, le parti islamiste a prouvé qu'il ne méritait pas de participer à la vie démocratique et que son projet obscurantiste était désormais démasqué.

Nos amis à travers le monde, préoccupés par notre santé démocratique, doivent se rassurer : le 25 juillet, nous nous sommes débarrassés d'une gangrène qui nous vouait à une mort lente mais certaine.

N'ayez crainte, amis européens, américains, les dictatures ne fleurissent pas dans un pays qui possède une élite intellectuelle et une société civile vigilantes, un peuple fier et attaché à sa liberté.

Kaïs Saïed n'a pas encore réussi son pari, loin s'en faut ; beaucoup de choses restent à accomplir et rien n'est jamais acquis mais, un fait est là, massif et indiscutable : il restera celui qui a mis un coup d'arrêt au démantèlement de l'Etat et de ses institutions et qui a dévisagé pour toujours les marchands de religion ayant fait de la destruction de notre pays une mission sacrée. ■

Sommaire

Séisme politique en Tunisie

Le plus dur reste à faire

Le contexte de l'après-25 juillet 2021 est exceptionnel, tout comme les décisions de Kaïs Saïed qui ont été une demande pressante des Tunisiens et qui ont évité le pire à la Tunisie. La réussite de cette étape est de ce fait une responsabilité collective, chaque Tunisien étant appelé à apporter sa pierre à l'édifice, sa contribution aussi petite soit-elle. La plus grosse part revient à l'institution judiciaire qui est appelée à faire preuve d'efficacité et d'efficience, aussi rapidement que possible, afin d'ouvrir la voie aux réformes politiques et au retour d'une ARP digne des défis démocratique, économique et sanitaire à relever.** 10

ACTUEL

Entre Parenthèses

Le message des jeunes 16

ECONOMIE

Changement du 25 juillet/Changement politique

Dans l'attente de l'effet crédibilité 22

L'optimisme, ferment de la reprise économique 26

La situation économique demeure menaçante 30

Arrangement judiciaire avec 460 hommes d'affaires

"Une illusion ?" 32

MAGAZINE

"Si Ahmed, le grand" de Farid Gazzah

La liberté a un prix 40

Consommation

Des assiettes empoisonnées 42

Solinas au chevet du CSS

Du sang, de la sueur et des larmes 44

Cinq cadres des Aigles de Carthage scrutent l'horizon

La saison des grandes migrations 45

RÉALITÉS

HEBDOMADAIRE INDEPENDANT
PARAISSANT LE JEUDI
34, Rue Abdelaâziz Thaâlbi - 1013 El Menzeh 9
Tél: 70.860.733 -70.860.724 - Fax:70.860.666
Adress E-mail:redaction@realites.com.tn
Site Web : www.realites.com.tn

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Taïeb Zahar
taieb.zahar@realites.com.tn

REDACTEUR EN CHEF
Faouzi Bouzaiene
bechirf2003@gmail.com

Rédacteur en chef adjoint
Secrétaire général de la rédaction :
Mohamed Ali Ben Sghaïer
bensghaiermohamedali@gmail.com

Conseillers et éditorialistes :
Hakim Ben Hammouda - Sami Mahbouli - Adel Ben Youssef - Ghazi Ben Ahmed

REDACTION

*** Politique**
Yasmine Arabi - Hatem Bourial - Fayçal Chérif

*** Société**
Khalil Zamiti - Yasser Maârouf -

*** Economie et entreprises :**
Khadija Taboubi- Mohamed Ben Naceur - Alaya Becheikh - Samy Chambeh - Nizar Mouelhi -

*** Magazine :**
Nadia Ayadi - Dr. Ali Menjour - Alix Martin - Hédi Alouini

Iconographie : Lamine Farhat
Suppléments : Amel Ben Naceur

SERVICE TECHNIQUE :
Responsable Technique : Issam Gharsalli
Infographistes : Houda Rezgui - Hajer Charchoufi- Fatma Soltani

"REALITES"
est édité par
MAGHREB MEDIA
au capital de 140.000 DT

Président du Conseil d'Administration : Taïeb Zahar
Directeur Général : Imed Mouaffak
Directeur Conseiller : Sofiène Mouaffak
Responsable Communication et Marketing : Amel Ben Naceur
Tél: 70.860.733 -70.860.724 - Fax:70.860.666
Directeur administratif et financier : Mohamed Ali Trabelsi
Relations publiques : Khouloud Chebbi
Reportages régionaux : Mohamed Larbi Ben Othman
Recouvrement : Hamdi Sebaï - **Tél**.: 70.860.707
Service Abonnements : Sarra Znegui
Service Commercial : Sami Ouni
Tél.: 70.860.733 -70.860.724
Secrétariat : Mounira N'hidi
Diffusion: Nourreddine Madfaï
Pré-presse : MAGHREB MEDIA-**Tél**.: 70.860.733

Les USA rassurants

Alors que les revendications des Tunisiens portent essentiellement sur l'amélioration du niveau de vie et une gouvernance honnête, les États-Unis et les autres amis du peuple tunisien sont prêts à redoubler d'efforts pour aider les Tunisiens à progresser sur la voie de la sécurité, de la prospérité et de la démocratie

C'est ce qui ressort d'un communiqué publié par la Maison blanche portant sur un entretien téléphonique de près d'une heure entre Kaïs Saïed et Jake Sullivan, conseiller à la sécurité nationale du président Joe Biden, qui a réitéré au président de la République le soutien des Etats-Unis à la Tunisie.

Le communiqué rapporte que *«le conseiller à la sécurité nationale Jake Sullivan s'est entretenu avec le président tunisien Kaïs Saïed. Au cours d'un entretien d'une heure, il lui a exprimé le ferme soutien du président Joe Biden au peuple tunisien et à la démocratie tunisienne fondée sur les droits fondamentaux, des institutions fortes et l'attachement aux règles de droit. Dans cet esprit, la discussion s'est concentrée sur l'urgence pour les dirigeants tunisiens d'un retour rapide à la voie démocratique. Le conseiller à la sécurité nationale Sullivan, a souligné que cela nécessitera la formation rapide d'un nouveau gouvernement, dirigé par un Premier ministre capable de stabiliser l'économie tunisienne, de faire face à la pandémie de la Covid-19, et d'assurer le retour rapide du Parlement élu»*.

Abir Moussi tient sa revanche !

La présidente du PDL tient son moment de vengeance. Réagissant au communiqué publié par l'ARP pour une réunion du bureau de cette instance, elle lança ses piques à Rached Ghannouchi en ces termes : *«Oubliez la présidence du Parlement, vous et votre entourage, vous ne remettrez plus les pieds au Bardo»*.

Moussi va jusqu'à l'accuser d'être *«le premier à enfreindre la loi, la Constitution et le règlement intérieur du Parlement, ce qui a ouvert la porte à l'effondrement de l'État de droit et des institutions»*.

Par ailleurs, elle a appelé le président de la République à agir contre ce qu'elle a qualifié de «tête de serpent», en référence à Ghannouchi, étant donné qu'il continue de faire appel au lobbying et de retourner l'opinion internationale contre la Tunisie, menaçant ainsi la sécurité nationale.

Enquête judiciaire contre Chawki Tabib

Le porte-parole officiel de la Cour d'appel de Tunis, Habib Torkhani, a indiqué, jeudi 29 juillet 2021, que le procureur général près la Cour d'appel a autorisé le procureur de la République près le tribunal de première instance de Tunis à ouvrir une enquête judiciaire contre l'avocat et ancien président de l'Instance nationale de lutte contre la corruption (INLUCC), Chawki Tabib, concernant une plainte déposée par la société *«Vivan»* pour *«soupçons de fraude et d'usage frauduleux»* au sujet de l'affaire Elyes Fakhfakh.

Le PDL propose une feuille de route

Abir Moussi, cheffe du Parti destourien libre (PDL), a adressé une lettre ouverte au président de la République, Kaïs Saïed, présentée comme une feuille de route pour préserver la sécurité nationale et couper les vivres au mouvement islamiste Ennahdha.

Parmi les points de cette feuille de route, on relève notamment un appel à procéder immédiatement à la fermeture des locaux de la branche tunisienne de l'Union internationale des oulémas musulmans, à engager les procédures nécessaires à sa dissolution, à fermer les locaux des associations suspectes impliquées dans le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, à auditer les sources de financement d'Ennahdha, à leur couper les vivres en renvoyant les dossiers des associations et organisations politiques devant le Comité national de lutte contre le terrorisme et à activer la loi antiterroriste de 2015.

Naoufel Saïed
"Le peuple a compris que son heure a sonné"

Naoufel Saïed, le frère du président de la République a écrit sur son compte personnel facebook que Kaïs Saïed s'est soulevé avec son peuple contre un système qui a humilié ce même peuple, en faisant de lui un ensemble de va-nu-pieds et d'affamés.

«Dites de lui ce que vous voudrez, qu'il a nettement tardé dans sa prise de décisions au point que le pays a failli se désintégrer. Vous l'avez insulté, qualifié des noms les plus inacceptables que ce soit par la raison ou par la morale. Mais il s'est montré endurant et patient comme on ne peut pas l'être», écrit le frangin du chef de l'Etat.

«Soyez certain mon président, que le peuple a maintenant compris que son heure a sonné et que soit il vit dans la dignité, soit il ne sera plus rien. Mais au bout du compte, il vivra dignement», conclut Naoufel Saïed.

Ça devait arriver !

Accusé de *«dissimulation de dossiers liés au terrorisme»*, Bechir Akremi est assigné à résidence surveillée. Si l'information est jugée importante, elle s'inscrit toutefois dans la suite logique de ce qui est reproché à l'ancien procureur de la République.

Une unité des forces de l'ordre a pris en charge la mise en œuvre d'une décision émise par le ministre de l'Intérieur désigné, Ridha Gharsallaoui, d'assigner Akremi à résidence surveillée.

La décision stipule qu'il lui est interdit de quitter sa résidence pour une période de 40 jours, renouvelable, et de contacter qui que ce soit, sauf par un moyen de communication agréé de ceux qui ont le droit d'exécution des décisions de l'autorité publique.

Le 13 juillet dernier, le Conseil de l'ordre judiciaire a décidé de suspendre Akremi de ses activités jusqu'à la fin des enquêtes concernant les accusations à son encontre pour *«dissimulation de dossiers liés au terrorisme»*. L'ancien procureur de la République est également accusé d'avoir *«perpétré des manquements dans le processus judiciaire dans les deux dossiers d'assassinat de Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi, de couvrir des crimes terroristes et d'entraver l'enquête sur des milliers de dossiers liés au terrorisme»*.

Les USA pressent la Tunisie

Marouane Abassi

Les Etats-Unis affichent leur disposition à soutenir la Tunisie auprès des institutions financières internationales. C'est le secrétaire d'Etat adjoint au Trésor américain chargé de l'Afrique et de la région Mena qui est venu réaffirmer cette volonté au Gouverneur de la Banque centrale de Tunisie lors d'une rencontre axée sur les négociations avec le Fonds monétaire international (FMI) et sur la situation de l'économie tunisienne.

Eric Meyer a appelé la Tunisie à accélérer le parachèvement des négociations avec le FMI afin de faire face à la crise économique exacerbée par la pandémie de la Covid-19.

On apprend par ailleurs, selon le Gouverneur de la BCT, qu'un plan de sauvetage économique est en cours de mise en œuvre qui permettrait de parvenir à un accord avec le FMI et d'instaurer un nouveau programme de financement dans les plus brefs délais.

Marouane Abassi a également souligné que toutes les parties sont conscientes de la situation délicate que connaît la Tunisie et de l'importance de rétablir la confiance des bailleurs de fonds et des investisseurs étrangers à l'égard de l'économie tunisienne.

Makrem Necib succombe à la Covid-19

L'acteur et réalisateur Makrem Necib est décédé samedi dernier après un combat contre le nouveau coronavirus Covid-19.

Le défunt est diplômé de la faculté des droits et des sciences politiques de Tunis dans les années 90.

Il avait décroché son diplôme en réalisation cinématographique en 2003.

Originaire de Gafsa, il est le propriétaire du groupe Gafsa pour le théâtre. Il a réalisé plusieurs pièces de théâtre et interprété plusieurs rôles dans des séries ramadanesques et feuilletons à l'instar de Douroub Al Mouwajha et 3and Azaiez.

Il avait également participé à quelques films étrangers aux côtés de plusieurs stars hollywoodiennes telles que Mel Gibson et Omar Cherif.

Qu'il repose en paix.

Des décisions à mettre au centre des priorités

L'économiste et ancien ministre, Hassine Dimassi, pense que les mesures annoncées par le président de la République relatives à la baisse des prix, à la réconciliation pénale et au retour de la production de phosphate, sont importantes mais ont besoin d'être structurées pour être mises en application.
Dimassi appelle à ce que ces décisions soient parmi les priorités du nouveau gouvernement.
Pour ce qui est du soutien annoncé par la Banque mondiale à la Tunisie en cette étape en vue d'amorcer la relance économique, l'économiste considère cet appui comme étant *«une bonne chose mais il est inacceptable que l'économie nationale ait constamment besoin des bailleurs de fonds et de l'étranger pour être secourue. Il faut solidifier l'économie, l'assainir de la corruption et en renforcer la résilience. Il faut que l'on compte sur nos propres moyens»*.

On n'est pas sorti de l'auberge

L'impact de la forte propagation du coronavirus au cours des dernières semaines se fait toujours ressentir au niveau des statistiques et on commence à parler d'une nouvelle vague qui nous frapperait au cours du mois de septembre.
C'est un membre du comité scientifique de lutte contre le coronavirus, Nizar Laâdhari qui en a parlé tout en essayant d'être réconfortant en confirmant une légère amélioration des indicateurs liés à la situation épidémiologique.
Le nombre d'arrivées dans les hôpitaux baisse, avec l'absence d'encombrement dans les services d'urgence, contrairement à la situation des semaines précédentes, a-t-il fait savoir.
Laâdhari a affirmé toutefois que les répercussions de la nouvelle vague de contaminations pourraient être moins sévères dans le cas où la campagne nationale de vaccination avancerait.

Les week-ends libérés

Le décret présidentiel portant modification de la période d'interdiction de circuler sur tout le territoire après l'allègement du couvre-feu (de 22h00 à 5h00) à compter du 1er août, a été accompagné par une décision des gouverneurs du Grand-Tunis (Tunis, l'Ariana, Ben Arous et la Manouba) portant sur un ensemble de mesures relatives à la lutte contre le coronavirus.
Les décisions prises annulent celles du 12 juillet dernier et par conséquent, le confinement général appliqué durant tous les week-ends est annulé.
Il reste toutefois que les manifestations et rassemblements familiaux, privés et publics dans les espaces ouverts et fermés restent interdits, tout comme les marchés hebdomadaires, et ce, jusqu'à nouvel ordre conformément au décret présidentiel.

La voie 13 reprend du service

Les trains de la Société nationale des chemins de fer tunisiens (SNCFT) ont repris du service sur la fameuse voie 13. En effet, la circulation des trains transportant les phosphates et les marchandises a repris dans la soirée du vendredi 30 juillet. Ainsi, la société a pu assurer le transport de 1300 tonnes de phosphate à bord du train reliant Métlaoui à la Skhira.
La SNCFT n'a pas manqué de remercier les différentes parties pour leurs efforts dans la reprise de la circulation des trains et des marchandises de phosphate sur cette voie ferrée. Il s'agit d'une artère vitale et stratégique qui affecte non seulement l'activité et les revenus de l'entreprise, mais qui a aussi son impact sur l'économie dans son ensemble.

Baisse du déficit budgétaire

Le déficit budgétaire est passé de 3368 millions de dinars (MD), fin mai 2020, à 1422 MD à fin mai 2021, ce qui correspond à une baisse de 57,7%, et ce, selon le document de l'exécution du budget de l'Etat, publié récemment, par le ministère de l'Economie, des finances et de l'appui à l'investissement.
Cette baisse du déficit est due à une amélioration des ressources budgétaires de 13,6% pour atteindre près de 13 milliards de dinars en raison de la hausse des recettes fiscales de 18,3%, à 12 milliards de dinars en mai 2021.
A noter que l'accroissement des recettes fiscales a été favorisé par l'évolution positive notamment des recettes drainées par les impôts indirects, particulièrement par la TVA et les droits de consommation.
De même, le document du ministère des Finances fait état d'une légère baisse des charges budgétaires de 3%, à 14,3 milliards de dinars, due à la diminution des dépenses d'investissement de 51%, à 1 milliard de dinars, des dépenses d'intervention de 10%, à 2,7 milliards de dinars, et celles de gestion de 5,7%, à 467 millions de dinars (MD).
Toutefois, les dépenses vouées à la masse salariale sont toujours en hausse, passant de 8 milliards de dinars à 8,5 milliards de dinars durant la période mai 2020-mai 2021, soit en accroissement de 6,4%.
Il importe de souligner que la masse salariale représente 59% de l'ensemble des dépenses de l'Etat, alors que les dépenses d'investissement ne représentent que 7%.
Pour ce qui est des ressources de trésorerie, elles ont baissé de 25%, pour se situer au niveau de 5,3 milliards de dinars à fin mai 2021. Elles sont formées de ressources d'emprunt, à hauteur de 3,8 milliards de dinars d'emprunts intérieurs et de 2 milliards de dinars d'emprunts extérieurs.

Déclarations fiscales

Appel à la régularisation

Le ministère de l'Economie, des finances et de l'appui à l'investissement a appelé dans un communiqué datant du 31 juillet 2021, toutes les personnes physiques et morales n'ayant pas encore déposé leurs déclarations fiscales à la régularisation de leur situation.
Le ministère a dans ce sens rappelé que tout contrevenant s'expose aux mesures et sanctions prévues par les lois en vigueur.
La régularisation peut se faire directement dans les bureaux des recettes de finances territorialement compétents ou à travers le système de la télé-déclaration et du télépaiement pour les adhérents.
Pour plus d'informations, les personnes concernées peuvent contacter les services du contrôle fiscal compétents ou encore le Centre d'informations fiscales à distance en composant le 81100400.

Fitch ne cache pas ses inquiétudes

L'agence de notation Fitch Ratings considère que les dernières décisions du président de la République soulèvent de nouvelles incertitudes politiques. «Cependant, nous pensons qu'il est peu probable qu'il use de ses pouvoirs pour faire adopter des mesures difficiles, telles que des réductions de l'importante masse salariale du secteur public (17 % du PIB en 2020), car une telle action serait impopulaire et pourrait retourner la pression sociale contre lui», précise l'agence.
Fitch Ratings souligne que les mesures prises par Saïed, pourraient réduire la volonté des partenaires occidentaux de soutenir la Tunisie. Néanmoins, les préoccupations européennes concernant les migrations à travers la Méditerranée resteront une motivation importante pour le soutien extérieur.
Elle rappelle avoir abaissé la note de la Tunisie à "B-" avec perspective négative, en juillet 2021, en raison de risques accrus sur la liquidité budgétaire et extérieure face au retard accusé dans la négociation d'un nouvel accord avec le FMI.
Lequel accord constitue pour la plupart des créanciers officiels une condition préalable à un renouvellement de l'appui budgétaire. "La Tunisie prévoit de bénéficier d'une aide budgétaire des créanciers publics équivalant à environ 4,7% du PIB et d'accéder au marché des euro-obligations pour des fonds équivalant à environ 2,2% du PIB en 2021".

Fitch pense que ces objectifs ne seront probablement pas atteints et que le gouvernement devra continuer à s'appuyer sur des financements locaux.

TT Tunisie Telecom · SOMOCER · UBCI GROUPE BNP PARIBAS · صابرين · الإتحاد الدولي للبنوك UIB GROUPE SOCIETE GENERALE · BIAT · COTUNACE · TOPNET PRO · ENNAKL · SOTUDIS Chemin de réussite · LLOYD ASSURANCES

Séisme politique en Tunisie

Le plus dur reste à faire

Par Yasmine Arabi

25 juillet 2021 : une journée de colère contre la gestion chaotique du pays par les islamistes, au pouvoir depuis dix ans

Les Tunisiens retiennent leur souffle depuis neuf jours, au moment où est rédigé cet article. Le nom du nouveau Chef du gouvernement n'est toujours pas connu. Sommé de l'intérieur et de l'extérieur de désigner au plus vite un patron pour la Kasbah et de présenter une feuille de route claire pour l'étape post-25 juillet 2021, le président de la République donne l'impression de prendre tout son temps. Les rumeurs vont bon train. Certaines prétendent que les compétences contactées ont décliné la proposition, qui refusant d'être un Premier ministre sans prérogatives exécutant les ordres du chef de l'Etat, conditions exceptionnelles obligent, qui exprimant leur désintérêt pour une nomination provisoire qui sera annulée avec le retour de la situation générale à la normale.

D'autres informations publiées par des médias étrangers font état de pressions américaines sur le président Kaïs Saïed pour rouvrir les portes de l'ARP, permettre à Rached Ghannouchi d'y accéder de nouveau et désigner rapidement un nouveau Chef du gouvernement. En somme, un retour à la case départ, que les Tunisiens rejettent, menaçant de descendre dans la rue dans le cas où Kaïs Saïed n'irait pas jusqu'au bout de ses annonces du 25 juillet qui marquent le début d'un nouveau processus de parachèvement de la transition démocratique sur de nouvelles bases plus saines et plus transparentes.

Pour les milliers de jeunes et de moins jeunes qui sont sortis le 25 juillet 2021 pour exprimer de vive voix leur soutien aux décisions présidentielles de gel de l'ARP, de levée de l'immunité des députés, de limogeage du Chef du gouvernement, le processus ne décollera pas avant que les pilleurs de la Tunisie et les «*fabricants*» de terroristes tunisiens ne soient jugés. «*Nous y veillerons dès le 24 du mois courant à partir du sit-in que nous comptons observer devant l'ARP jusqu'à la concrétisation de toutes nos revendications*», a déclaré à IFM le coordinateur du mouvement du 25 juillet 2021 qui rassemble plusieurs groupes de jeunes activistes. En attendant, les décisions du 25 juillet ont libéré l'institution judiciaire de ses chaînes politiques, des arrestations de députés ont pu être menées à bien dans le cadre d'anciennes affaires restées sans suite et l'ancien procureur général, Béchir Akremi, accusé d'avoir dissimulé des preuves dans l'affaire de l'assassinat de Chokri Belaïd, a été placé en résidence surveillée. Pour les Tunisiens, ce n'est qu'un début et ils attendent chaque jour les nouvelles du côté des tribunaux et des forces sécuritaires qui procèdent aux arrestations.

Pas le droit à l'erreur

Pour ce qui est de la nomination du nouveau chef du gouvernement, plusieurs noms ont circulé sur

Faisant la sourde oreille aux appels à la nécessité de faire des concessions, Rached Ghannouchi a fini par mettre en jeu l'avenir de son mouvement

les réseaux sociaux, qui suivent à la seconde près le moindre fait et geste de Kaïs Saïed. Parmi ces noms, des personnalités ayant une expérience de ministre ou de hauts fonctionnaires dans la sphère économique et financière et d'autres, des intrus, semblent être là pour amuser la galerie ou faire diversion. Car, cette fois, après Elyes Fakhfakh et Hichem Mechichi, le président Kaïs Saïed n'a plus le droit à l'erreur. Le profil idéal du Chef du gouvernement autour duquel un consensus est virtuellement établi opte pour un expert en affaires économiques et financières, connu et apprécié dans la sphère financière internationale, avec un riche carnet d'adresses et une grande capacité de négociation. Ce profil existe sans doute, le plus dur sera de trouver la perle rare qui ne suscitera pas de critiques ou qui sera plus ou moins acceptée par la majorité des observateurs.

La sphère politique, qui tremble encore sous les pieds des nahdhaouis, est également à la merci du moindre dérapage sécuritaire ou politique. Comme celui de Rached Ghannouchi qui a menacé d'appeler ses partisans à envahir les rues et les migrants clandestins, pas moins de 500 mille, à prendre d'assaut les frontières sud italiennes. A l'affût et soucieux de préserver la cohésion et la stabilité de la région maghrébine et méditerranéenne, le conflit libyen venant à peine de se calmer, les appels à la non-violence sont arrivés

> *Les Tunisiens, qui sont plus que jamais attachés à leur projet démocratique et aux libertés, sont eux aussi aux aguets et prompts à préserver la Tunisie de toute tentative de déstabilisation venant de l'intérieur ou de l'extérieur.*

de l'intérieur des frontières nationales et de l'extérieur. La Libye, l'Algérie, l'Egypte sont toutes sur le qui-vive, tout en affichant leur soutien total aux revendications légitimes du peuple tunisien basées sur la lutte contre la corruption et la reddition des comptes avec ceux qui ont ruiné la Tunisie et dégradé la situation sécuritaire, sociale et sanitaire pendant la dernière décennie. En tout état de cause, les Tunisiens, qui sont plus que jamais attachés à leur projet démocratique et aux libertés, sont eux aussi aux aguets et prompts à préserver la Tunisie de toute tentative de déstabilisation venant de l'intérieur ou de l'extérieur.

Fin de règne du «Cheikh» et d'Ennahdha

En à peine dix ans d'exercice du pouvoir politique sous les projecteurs, Rached Ghannouchi a ruiné son capital de plusieurs décennies de leadership à l'échelle mondiale. L'icône, le maître des islamistes (ikhwanes) maghrébins et un des symboles de l'organisation des Frères Musulmans est, du haut de ses quatre-vingts ans, sur le point de tirer sa révérence politique, malgré lui. Il a échoué sur tous les plans et surtout à se faire aimer par les Tunisiens. Les siens lui ont longtemps conseillé de prendre (à temps) sa retraite et plus de 80% des Tunisiens ont souhaité son départ de la scène politique. Mais il a été sourd à tous les conseils, de ses amis et de ses ennemis. Jusqu'au 25 juillet dernier, jour de colère populaire et de «*coup*» constitutionnel présidentiel qui a mis fin à sa cavale politique en Tunisie, depuis 2011.

Qu'il quitte le pays ou qu'il y reste, Rached Ghannouchi n'a plus d'avenir politique en Tunisie. L'Emir du Qatar aurait tenté de convaincre le président Kaïs Saïed de le laisser partir à Doha, en vain. Tous ses atouts sont grillés et ses «*amis*» arabes et étrangers ne peuvent plus rien pour lui. Sa dernière chance d'amadouer l'opinion nationale et internationale, il l'a lui-même sapée en menaçant les Tunisiens de faire descendre ses partisans dans la rue et les Européens, amis de la Tunisie, notamment les Italiens, de lâcher 500 mille migrants clandestins, s'ils ne l'aident pas à reprendre sa place sur le perchoir de l'ARP et à annuler les décisions du président Kaïs Saïed annoncées le 25 juillet 2021, jour du 64e anniversaire de la République.

A mille lieux des soucis quotidiens des Tunisiens, de la crise sanitaire et de la faillite financière de l'Etat, le président de l'ARP et d'Ennahdha vit dans le déni de tout ce qui peut entraver ses projets, dont la mainmise sur l'Etat et la société. Insensible aux critiques de ses collègues députés dénonçant sa gestion dictatoriale du Parlement et sourd aux cris de détresse des Tunisiens abandonnés face à la pandémie de la Covid, Rached Ghannouchi n'avait d'yeux et d'oreilles que pour son principal rival au palais de Carthage Kaïs Saïed, son protégé de la Kasbah Hichem Mechichi, et sa redoutable opposante Abir Moussi.

Même les frondes internes qui ont fissuré la forteresse de Montplaisir lui sont restées inaudibles. Ni les pétitions, ni les démissions, ni les tensions, ni les appels à dissoudre le bureau exécutif, n'ont eu raison de son entêtement, de son autoritarisme et de son arrogance. Connu pour être un fin politicien et tacticien, il a toujours réussi à vite éteindre le feu de la contestation avant qu'il ne soit trop tard. Peut-être pas cette fois.

Après ce que les Nahdhaouis qualifient de «coup d'Etat» du 25 juillet 2021 et ce que la quasi-totalité des Tunisiens ont salué, des figures notoires du mouvement Ennahdha, comme Samir Dilou, Lotfi Zitoun et l'inconditionnel Mohamed Goumani, n'ont pas hésité à accabler publiquement leur chef politique et spirituel, le rendant responsable de la situation économique et sociale déplorable du pays et témoignant de son échec dans la gestion de l'ARP ainsi que de son parti où il est de plus en plus critiqué et poussé vers la porte de sortie. Une de ses plus fidèles disciples, Yamina Zoghlami, a eu même l'audace de prétendre vouloir démissionner si son mentor ne s'excuse pas des menaces qu'il a lancées aux Tunisiens et aux Européens.

Le navire nahdhaoui est en train de chavirer, mais personne ne peut prévoir où la tempête le mène-

> *La réussite de cette étape est de ce fait une responsabilité collective, chaque Tunisien étant appelé à apporter sa pierre à l'édifice, sa contribution aussi petite soit-elle. La plus grosse part revient à l'institution judiciaire qui est appelée à faire preuve d'efficacité et d'efficience.*

> *Le profil idéal du Chef du gouvernement autour duquel un consensus est virtuellement établi opte pour un expert en affaires économiques et financières, connu et apprécié dans la sphère financière internationale, avec un riche carnet d'adresses et une grande capacité de négociation.*

Certains dirigeants de premier rang au sein du parti islamiste, dont notamment Lotfi Zitoun qui a claqué dernièrement la porte du parti, ont manifesté leur grogne contre la politique jusqu'au-boutiste de Ghannouchi

ra. Toutefois, les derniers événements politiques et judiciaires (gel du Parlement, levée de l'immunité et poursuites judiciaires contre des députés et l'ancien procureur général Béchir Akremi) laissent prévoir de grands changements au sein du mouvement islamiste. Ses dirigeants, tels que Ali Larayedh, choqués par le séisme politique et par l'absence de soutien national et international conséquent, jouent à l'apaisement et se pressent de déclarer qu'ils ne sont plus intéressés par la participation dans un nouveau gouvernement. Un nouveau gouvernement politique et partisan, c'est ce qui était tout récemment leur principal souci quand les Tunisiens mouraient par centaines de la Covid, chaque jour. Ennahdha s'activait, en effet, ces dernières semaines avec Qalb Tounes et la Coalition Al Karama de Seifeddine Makhlouf, formant la majorité parlementaire, à mettre en place un nouveau gouvernement sous la direction de Mechichi pour contrer Kaïs Saïed devenu trop encombrant et l'écarter de la présidence au moyen d'une motion de censure à l'ARP. Les structures d'Ennahdha tentent à présent, autant que faire se peut, de sauver la face, le dernier bureau exécutif a appelé le président Kaïs Saïed à un dialogue national et à un retour à la marche normale des institutions de l'Etat. Le Conseil de la Choura a été, quant à lui, annulé. Tensions obligent.

> *« Connu pour être un fin politicien et tacticien, Rached Ghannouchi a toujours réussi à vite éteindre le feu de la contestation avant qu'il ne soit trop tard. Peut-être pas cette fois. »*

Reddition des comptes

Pour Kaïs Saïed, le plus dur reste à faire et ce n'est pas la désignation d'un premier ministre et la formation d'un gouvernement. Le talon d'Achille de son opération coup de poing est le règlement de l'ardoise des corrompus et de ceux qui ont un lien direct ou indirect avec les assassinats politiques et le terrorisme, surtout parmi les députés. C'est à cette seule condition que l'ARP, assainie de toutes ses tares, pourra reprendre ses travaux. Les Tunisiens qui continuent de lui exprimer toute leur confiance n'en attendent pas moins. Selon le rapport de la Cour des comptes sur les infractions électorales de 2019, ils ne sont pas moins de 91 députés épinglés et concernés par cette purge, soit le tiers de l'Assemblée. Il s'agit des blocs Ennahdha, Qalb Tounes et Al Karama. Il y en aurait d'autres en lien avec d'autres affaires. Même Rached Ghannouchi n'est pas épargné sur la base de sa responsabilité politique dans les assassinats de Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi, et surtout dans l'affaire de l'appareil secret. Dans le cas échéant, le contexte nécessitera sans nul doute des élections anticipées, partielles ou totales.

Reste à savoir maintenant ce que va faire Kaïs Saïed et quand. Le président tarde à annoncer la feuille de route de l'après-25 juillet et cela inquiète en Tunisie. D'abord, le lobby international ikhwani ne laissera pas tomber Ennahdha aussi facilement, tous ses relais et ses ressorts ont été activés et font tout ce qu'il faut pour faire annuler le «*coup*» de Kaïs Saïed en exerçant des pressions sur les capitales occidentales et arabes. Puis, il y a lieu de craindre que Kaïs Saïed ne trouve pas le soutien intérieur nécessaire pour mener à bien ce virage historique de la Tunisie qui devrait consolider les bases d'une démocratie saine, lavée de tous les vices.

Le contexte de l'après-25 juillet 2021 est exceptionnel, tout comme les décisions de Kaïs Saïed qui ont été une demande pressante des Tunisiens et qui ont évité le pire à la Tunisie. La réussite de cette étape est de ce fait une responsabilité collective, chaque Tunisien étant appelé à apporter sa pierre à l'édifice, sa contribution aussi petite soit-elle. La plus grosse part revient à l'institution judiciaire qui est appelée à faire preuve d'efficacité et d'efficience, aussi rapidement que possible, afin d'ouvrir la voie aux réformes politiques et au retour d'une ARP digne des défis démocratique, économique et sanitaire à relever. Les juges qui sont chargés d'examiner et de se prononcer en vertu de la loi sur les affaires impliquant des élus et des magistrats ont un rôle historique et déterminant dans la suite des événements, dans leur réussite ou leur échec. Leur dévouement à leur mission sera pour la patrie et non pour le président. Et même si Kaïs Saïed en sort grandi de ce séisme politique, les juges et l'institution judiciaire seront les vrais héros du salut de la Tunisie.■

Le message des jeunes

Par Samy Chambeh

C'est tout simplement miraculeux : il a suffi que le président de la République, Kaïs Saïed, active l'article 80 de la Constitution avec notamment le gel de l'activité de l'ARP (Assemblée des représentants du peuple) pour qu'une ambiance festive se substitue à celle délétère qui prévalait dans nos contrées le 25 juillet 2021 et qui menaçait le pays du pire.

Et indépendamment de la polémique constitutionnelle qui s'est ensuivie et en dépit de l'incertitude quant à la réussite de cette tentative pour débarrasser la Tunisie de cette contreproductive classe politique représentative à l'ARP, on ne peut renier que l'histoire est désormais écrite.

L'engagement citoyen, notamment des jeunes, et la volonté du Chef de l'Etat ont pu changer la donne, avant qu'il ne soit trop tard, en mettant un terme à la démolition en règle de l'Etat et de ses institutions.

La crise multidimensionnelle profonde a prouvé l'échec de ce système politique où le pouvoir exécutif est dilué et dispersé, sans centre de gravité et a fait que nos jeunes ne reconnaissent plus leur pays et surtout n'y voient plus aucun avenir, à l'image de la prolifération de l'immigration clandestine et réglementaire et cette alarmante fuite massive des cerveaux qui handicape grandement l'essor économique sous nos cieux.

Cela traduit un ras-le-bol des jeunes qui veulent s'imposer et prendre la main pour contribuer au sauvetage du pays car, il faut reconnaître que leur mise à l'écart est une porte fermée à la créativité, à l'innovation et à la confiance.

Souvent laissés pour compte, nos jeunes sont à la merci de la précarité, du chômage, de la pauvreté et du manque de loisirs. D'ailleurs, cette oisiveté leur a souvent facilité la voie de la débauche et de la délinquance.

Principale victime des crises qui s'enchaînent durant ces dernières années, nos jeunes ont besoin d'une attention particulière pour les aider à s'extérioriser et à tirer le meilleur d'eux-mêmes, car il faut reconnaître qu'ils ont des ressources et de l'ingéniosité à revendre.

Les atouts des jeunes sont connus : force, originalité, goût du risque mesuré, dynamisme, audace, pugnacité, sens de l'initiative et abnégation.

En témoigne les médaillés tunisiens des jeux olympiques de Tokyo Ayoub Hafnaoui (médaille d'or en natation 400 mètres nage libre) et Ahmed Jendoubi (médaille d'argent en Taekwondo). Âgés de seulement 18 ans pour le premier et de 19 ans pour le second, ils ont prouvé, encore une fois, que la performance et la compétence n'exigent pas un nombre d'années donné et qu'il est plus que temps pour donner la chance aux jeunes de tous âges pour entreprendre et occuper les postes de décision.

Armés de leur courage et abnégation et avec peu de ressources, ils ont su braver la concurrence des compétiteurs des nations puissantes et restaurer l'image de la Tunisie dans le giron mondial.

Parce que jeunesse rime aussi avec innovation, il s'agit également d'aider à l'émancipation de nos jeunes et de leur « *donner la main* » pour qu'ils mettent en pratique leur sens d'initiative, qu'ils donnent vie à leur idée novatrice, bref qu'ils soient un acteur actif et opérationnel dans les entreprises publiques et privées ou dans les administrations ou dans la conduite des affaires publiques.

Quid de la responsabilité politique ?

Force est de constater que l'intégration des jeunes Tunisiens laisse encore à désirer dans nos contrées. Certes, de multiples facteurs ont contribué à l›exclusion des jeunes, mais tous les gouvernements qui se sont succédé depuis ces dernières années ont eu le tort de n'accorder aucune importance à cette frange qui constitue pourtant le pilier de la société comme on se plaît à le claironner en toutes circonstances.

C'est un fait, des erreurs de gouvernance ont abouti à cette situation dramatique dans laquelle végètent à la fois notre jeunesse et notre pays, ce qui pose la question de la responsabilité en la matière.

Les erreurs successives commises par les islamistes, au pouvoir depuis dix ans, ont poussé finalement les Tunisiens à descendre dans la rue pour protester véhémentement contre eux

La responsabilité politique, c'est un engagement moral et personnel de rendre des comptes. Elle couvre non seulement les actes voulus et accomplis par le décideur ou par autrui en suivant ses ordres et les actes réalisés par lui sans le vouloir, mais aussi les actes qu'il dépendait de lui d'éviter. Gouverner, c'est assumer ses responsabilités d'abord envers soi-même et ensuite envers les gouvernés. Objectif : faire jouer la transparence pour montrer comment et dans quelle finalité le pouvoir est-il exercé. Alors qu'est ce qui pourrait différentier la dictature de la démocratie ?

C'est sans doute le fait de gouverner sans responsabilité comme l'a si bien fait le mouvement Ennahdha et ses acolytes durant les dix dernières années, en trustant les postes à tous les niveaux avec à la clé des échecs à la pelle sans aucune évaluation ou remise en cause et en s'agrippant, coûte que coûte, au pouvoir pour bénéficier de l'immunité politique en attendant des jours meilleurs.

D'ailleurs, les vaines tentatives de refus de l'état de fait actuel ne sont que des justifications conservatrices qu'après eux, la porte est ouverte au retour de la dictature et à la fin de la Tunisie libre !

En ces dix ans, « *plus ça change plus c'est la même chose* » comme le disait si bien Alphonse Karr, avec une classe politique guidée par ses intérêts privés et partisans et coupée du peuple qui, en dépit de ses limites et de ses errements politiques, économiques et sociaux, continue de monopoliser le pouvoir sans aucune considération pour une grande partie de la population qui semble livrée à elle-même et qui pâti de la dégradation de la situation à tous les échelons et dans tous les domaines d'activité.

Quand la surenchère des intérêts partisans et privés se substitue à l'intérêt général, alors on ne peut que craindre le pire et c'est la porte ouverte au retour du régime totalitaire et tyrannique. Illustration : l'ARP (Assemblée des représentants du peuple), siège du pouvoir législatif, qui a fait l'objet, d'une situation chaotique qui a paralysé ses travaux, empêché tout accord ou toute discussion d'un projet de cadre réglementaire et plombé l'action gouvernementale.

Et il a fallu l'intervention du président de la République, de par l'activation de l'article 80 de la Constitution pour mettre fin au blocage politique persistant qui a accentué les maux économiques et financiers du pays, en attendant la suite des événements.

En définitive, les attributs d'un régime démocratique reposent sur le fait de rendre des comptes. Et seule la responsabilité politique pourrait favoriser une gouvernance qui conquiert la confiance, ce qui ne peut que consolider sa légitimité.

Au point où en sont les choses, la classe politique se doit de faire son examen de conscience et on peut terminer par cette citation attribuée à Gustave Le Bon: « *L'anarchie est partout quand la responsabilité n'est nulle part* » !

Une chose est néanmoins sûre : Nombre de nos jeunes en reprenant espoir, veulent vivre et réussir dans leur pays et ne souhaitent pas recourir à l'immigration clandestine ou légale pour garantir un avenir convenable.

Tenir compte des aspirations légitimes de la jeunesse tunisienne est donc assurément un défi majeur pour le ou les gouvernements à venir qu'il faudra relever à tout prix. ■

> « *Quand la surenchère des intérêts partisans et privés se substitue à l'intérêt général, alors on ne peut que craindre le pire et c'est la porte ouverte au retour du régime totalitaire et tyrannique.* »

SsangyongTunisie.officielle

AUTOMOBILES ZOUARI
CONCESSIONNAIRE / SAV VEHICULES DE TOURISME

TUNIS - Rte de sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine
Tél.: (+216) 70 130 070 - 70 130 060
Fax : (+216) 71 425 253

SFAX - Rte de Gabes, bvd de l'environnement, km 2,5 - Sfax
Tél.: (+216) 70 130 020
Fax : (+216) 74 281 020

SOUSSE - Rte de ceinture, 4022 Z.I.Alouda - Sousse
Tél.: (+216) 70 130 040 - 70 130 050
Fax : (+216) 73 343 233

GABES - Rte de Tunis , Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabès
Tél.: (+216) 70 130 090
Fax : (+216) 75 274 151

Pour une nuit tunisienne du 4 août !

Par Farhat Othman

On sait M. Kaïs Saïed féru de références, notamment historiques. Il en a fait étalage lors de l'accueil des journalistes du *New York Times* où il a osé leur souhaiter la bienvenue dans le pays des droits et des libertés !
On croit rêver, sauf si le président ne se projetait déjà sur ce qu'il pense faire dans le pays, c'est-à-dire le transformer effectivement, non seulement en véritable État de droit, mais aussi une société de droits et de libertés. Comme il se dit volontiers venir d'une autre galaxie, il y aurait une sorte de décalage entre son temps et le nôtre, étant quelque peu en avance. Et c'est alors tant mieux !
Aussi, on veut bien croire volontiers qu'il se voyait par avance dans un pays réhabilité en un État de droit, débarrassé des lois illégales qui y sont encore appliquées, ces lois de la dictature qui ôtent au peuple sa dignité outre ses droits et libertés. Ne pensait-il donc pas, ce jour-là, à une sorte de nuit du 4 août tunisienne ?

Abolition des lois scélérates, privilèges de la dictature

On sait que c'est la nuit durant laquelle l'Assemblée nationale constituante française, issue de la révolution du 14 juillet, a voté en une séance historique la suppression des privilèges féodaux. Événement fondamental de cette révolution, c'est en cette nuit, en effet, que le système féodal a été mis à bas avec l'abolition de tous les droits et privilèges des classes, des provinces, des villes et des corporations.
Or, en Tunisie le système de la dictature est toujours en place avec ses lois scélérates que nos juges appliquent sans sourciller, sans se rendre compte qu'ils violent la Constitution puisque ces lois ont été annulées par cette dernière. Il est vrai qu'elle est restée lettre morte avec ses principales dispositions, notamment en droits et libertés.
Pourtant, le président de la République n'a eu de cesse de se réclamer de cette Constitution et n'arrête pas de répéter qu'il entend la mettre en application et en garantir la bonne exécution. Ce qui lui impose de sortir le pays au plus tôt de la situation flagrante de non-droit, et bien pis de violation du droit !
Eu égard à la manie précitée des références à laquelle s'ajoute son penchant à l'enracinement symbolique dans les traditions, que ne saisit-il donc l'occasion de la célébration du Nouvel An de l'Hégire, le 9 août, comme il a saisi le 25 juillet pour son coup d'audace, afin d'offrir à la Tunisie sa propre nuit du 4 août !Y a-t-il déjà songé ?
À cette occasion, il pourra saluer non seulement la nouvelle année hégirienne, mais aussi une nouvelle ère pour la Tunisie en annonçant solennellement la suspension de l'application de toutes les lois qui sont contraires à la Constitution ou susceptibles de violer ses garanties en matière de libertés, de droits citoyens.
Et qu'il prenne garde à ce qu'un juridisme mal venu ne l'amène à hésiter à le faire, estimant comme le soutiennent des juristes obtus qu'on ne peut créer ainsi du vide juridique, justifiant leur inertie par le prétexte qu'une loi doit être remplacée avant son abolition. Qu'il se fie plutôt à son éthique et qu'il se pose la question s'il ne vaut pas mieux, au pis, un vide juridique que l'application de lois injustes bien scélérates? D'autant plus qu'il ne s'agira pas d'abolition, mais de suspension et qu'il suffira, dans la foulée, de réactiver le Parlement avec pour mission de se réunir en séances non-stop en vue de remplacer les lois suspendues par des lois enfin justes.

Impératif catégorique juridique et éthique

Si le président de la République n'agit pas de la sorte et continue à tolérer la perpétuation en vigueur des lois de la dictature, qui sont aussi celles héritées pour la plupart de la colonisation, il ne fera que se dédire dans ce qui fait son credo même : être au service du peuple, de sa volonté et de sa dignité ; et le peuple veut ses droits et ses libertés. Alors, il donnera crédit à ceux qui l'accusent d'avoir fomenté un coup d'État.
En effet, au mieux, il n'aura fait que se comporter comme les supposés révolutionnaires du 14 janvier 2011 qui ont justifié leur coup d'État par le service du peuple et qui n'ont, au final, rien fait de mieux que de gouverner avec les lois de la dictature pour mieux servir leurs intérêts privés. Ce qui a perpétué la dictature qui est demeurée en Tunisie ; et elle le restera tant que ses lois demeureront en vigueur.
De la sorte, pour revenir aux références chères au président Saïed concrétisant cet impératif catégorique, si les révolutionnaires jacobins français ont mis trois semaines pour réaliser leur acte majeur, le souffle révolutionnaire en Tunisie n'aura pris que deux semaines pour son épiphanie à une date ô combien symbolique qui plus est. En effet, ce sera non seulement une nouvelle année de l'hégire qu'on célébrera le 9 août prochain, mais bel et bien une ère nouvelle de l'islam en tant que foi humaniste des droits et des libertés en une Tunisie enfin démocratique !
Certes, on peut dire que cela est insuffisant et même sans intérêt par rapport à l'énormité des réformes à faire, et que l'abolition des privilèges en France ne les a pas éradiqués dans le réel ; ce qui est vrai. Toutefois, on ne peut minorer l'importance symboliquement de l'effet d'une telle décision sur les mentalités, et ses retombées éminentes sur l'inconscient.
C'est à ce niveau qu'il importe aujourd'hui d'agir d'autant plus justement que la tâche réformiste est immense et prendra du temps. Au moins, on aura muni l'imaginaire populaire et l'inconscient collectif de cette référence urique faisant office de fanal au-dessus du phare incontournable en mer aux jours de tempêtes.
Assurément, ce qui la rend encore plus impérative est la confusion dans laquelle baignent nos mentalités gangrénées par une conception frelatée de l'islam et de la démocratie. Car elles en adoubent des versions obsolètes qui n'en sont que la négation même, notamment de cet islam auquel renvoie la Constitution et se devant d'être une foi de droits et de libertés pour tous. Et c'est bien à une œuvre pour l'humanisme intégral en Tunisie que se réduira au final l'initiative à laquelle on appelle si fort. ■

Sur le plan économique, les messages du président Kaïs Saïed apparaissent jusque-là rassurants et encourageants

Changement du 25 juillet/Changement politique

Dans l'attente de l'effet crédibilité

Alors que le changement politique du 25 juillet est avéré, que le pays est à la croisée des chemins, le président de la République Kaïs Saïed est tenu de nourrir l'espoir dans le quotidien des Tunisiens et dissiper les appréhensions pour éviter que l'économie nationale ne s'écroule et que les finances ne se tarissent, bref pour franchir le cap.

Par Alaya Becheikh

Au-delà des jugements constitutionnalistes et analyses politiciennes, l'enjeu majeur est de faire regagner la confiance et mobiliser toute la communauté autour de l'objectif de sauvetage.

Un changement politique sans discontinuité économique

Le changement politique et institutionnel récent a trait à l'instabilité politique et n'entre pas dans la catégorie des risques politiques, lesquels doivent normalement conduire à une remise en cause des engagements financiers de l'Etat et des discontinuités dans l'environnement économique.

Fort heureusement, la suspension des activités de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) et le limogeage du Chef du gouvernement, accentuant par-là les fragilités politiques à l'œuvre, n'ont pas, jusque-là, débouché sur des dysfonctionnements majeurs des transactions réelles financières locales.

La bourse de Tunis, qui a entamé la semaine sur une note morose avec une baisse de l'indice de référence de 0.6%, s'est rapidement retournée en vert et continuait son ascension, en l'absence totale de fébrilité des marchés. (Voir graphique)

De leur côté, les marchés des changes, monétaire et bancaire, sont demeurés stables et n'ont pas connu de tension sous forme de ruée aux fins de conversion, de transfert ou de spéculation. Les avoirs nets en devise sont toujours à un niveau relativement satisfaisant en couvrant plus de quatre mois d'importations.

L'appareil de production et la prestation des services publics ont poursuivi leur rythme sans perturbation, bien au contraire, l'activité du phosphate semble reprendre de plus belle !

La seule réaction défavorable aux évènements du 25 juillet s'est faite de la part des détenteurs des obligations tunisiennes sur les marchés internationaux qui, présageant un risque souverain de taille, c'est-à-dire soupçonnant la solvabilité de l'Etat, se sont rapidement défaits du titre tunisien, occasionnant une baisse notoire de sa valeur de marché. Une telle réaction est tout à fait normale dans des marchés extrêmement sensibles aux évolutions économiques et politiques dans tous les pays du monde.

Faut-il œuvrer maintenant pour préserver ces «acquis» et inverser la perception du risque souverain, autrement dit calmer les esprits ?

Le président de la République annonce la couleur…

Les messages et les déclarations du président Kaïs Saïed apparaissent jusque-là rassurants et encourageants du point de vue économique.

Des messages rassurants pour les acteurs économiques nationaux et étrangers du moment qu'il réclame que le fonctionnement des institutions soit garanti, que les libertés et les droits soient assurés et que le processus démocratique soit protégé.

Ces messages, devant bien évidemment être actés, sont positifs en soi parce qu'ils seraient à même de repousser le risque politique et d'amoindrir le risque pays en général.

Des déclarations encourageantes surtout pour le climat des affaires et l'attractivité du site Tunisie.

Premièrement, un engagement indéfectible, voire sincère, de lutte contre la corruption, ce fléau qui a pris de l'ampleur durant les dernières années et ne cesse de gangrener l'environnement de l'investissement et la vie publique en Tunisie. Il est grand temps de faire respecter la loi et de frapper sur les mains de tous ceux qui sont impliqués dans des faits de corruption, de détournement de fonds, d'abus de pouvoir, de spéculation et de contrebande. L'opération «*mains propres*» est indispensable en Tunisie pour assainir l'environnement économique.

Deuxièmement, l'amnistie pénale avec les hommes d'affaires sujets de malversation commises à l'ère pré-révolution. «*Les hommes d'affaires en question auront l'occasion de bénéficier d'une réconciliation pénale à condition de s'engager à rendre l'argent spolié au peuple tunisien*», et ce, au travers de l'exécution de projets d'investissement d'utilité publique et à but non lucratif dans les régions défavorisées et la maintenance de ces projets pendant une période de 10 ans, a fait savoir le chef de l'Etat.

Au-delà des sommes potentiellement récupérables, de l'ordre de 13,5 milliards de dinars, le projet de réconciliation pénale proposée par le président Kaïs Saïed se doit d'être une initiative «*stratégique*» et servir de levier à l'assainissement des finances publiques en réduisant le fardeau de la dette projet, à la reprise de la dynamique d'investissement en panne depuis une dizaine d'années et à la réconciliation nationale, laquelle aura tout son sens !

…et la Tunisie a le vent en poupe

Les réactions de la communauté nationale et internationale aux derniers évènements politiques, mais aussi aux déclarations du président de la République, sont globalement à l'appui de la Tunisie. Pays partenaires et amis, institutions internationales se sont montrés très attentifs à ce qui se passe au pays et ont solennellement exprimé leur disposition à aider la Tunisie, tout en insistant sur l'achèvement rapide de la période transitoire et le retour à la normale dans les plus brefs délais.

La Banque mondiale a fait savoir, dans un communiqué récemment publié, qu'elle suit de près les événements en Tunisie et indiqué que «*son engagement à soutenir la Tunisie est indéfectible*».

Le Fonds monétaire international (FMI), malgré l'arrêt des pourparlers avec les autorités publiques au sujet d'un nouveau programme d'appui à la Tunisie, a fait savoir qu'il est «*prêt pour continuer à aider la Tunisie afin de faire face à l'impact de la crise de la Covid-19, à réaliser une reprise riche en création d'emplois, et à rétablir la viabilité des finances publiques*».

Cependant, force est de reconnaître que la concrétisation des promesses des bailleurs et partenaires de la Tunisie reste tributaire de la capacité du pays à réussir la phase de transition et définir une vision claire et rationnelle pour la sortie de crise et la réforme.

De l'impératif d'agir fort et vite !

La délicatesse de l'étape, l'étendue des attentes et l'ampleur des espoirs imposent au président Kaïs Saïed, architecte du changement «*historique*» du 25 juillet, d'indiquer le chemin critique pour arriver à bon port. Tout le monde est d'avis qu'une mise en œuvre d'une feuille de route doit rapidement se faire et qu'un gouvernement de compétences indépendantes est une condition nécessaire au changement souhaité. La condition suffisante relève de l'élaboration d'un plan de sortie de crise.

Evolution de l'indice boursier TUNINDEX

Source : Bourse de Tunis

> *Fort heureusement, la suspension des activités de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) et le limogeage du Chef du gouvernement, accentuant par-là les fragilités politiques à l'œuvre, n'ont pas, jusque-là, débouché sur des dysfonctionnements majeurs des transactions réelles financières locales.*

Tout d'abord, une feuille de route politique

L'objectif étant de rassurer toutes les parties prenantes et partenaires de la Tunisie quant à la poursuite sans heurts de l'édifice démocratique. La qualité de l'organisation de l'exercice du pouvoir dans la période à venir est décisive pour l'avenir du pays. Plus précisément, cette feuille de route se doit d'être dûment réfléchie et agréée par les principales parties prenantes, notamment les organisations nationales et la société civile. L'appropriation doit en faciliter l'adhésion, l'exécution et écouter la phase transitoire.

La feuille de route doit décrire l'organisation du pouvoir exécutif, identifier les activités spécifiques à mener, définir la relation entre le gouvernement et le président de la République, et fixer un calendrier précis pour le retour à la «*normale*».

> *Force est de reconnaître que la concrétisation des promesses des bailleurs et partenaires de la Tunisie reste tributaire de la capacité du pays à réussir la phase de transition et définir une vision claire et rationnelle pour la sortie de crise et la réforme.*

Ensuite, un gouvernement de gestion de crise

L'objectif étant de prendre des décisions courageuses, rapides, appropriées et rationnelles, mais aussi de rassurer encore plus la communauté des affaires. Le pays est à court de ressources financières, les marges de manœuvre budgétaires sont assez serrées, les engagements financiers de l'Etat sont pressants, les entreprises suffoquent et l'activité est en berne, autant de facteurs qui appellent à la formation d'un gouvernement technocrate, hautement qualifié et fin connaisseur des dossiers socioéconomiques et des rouages de la négociation, bref un bon gestionnaire de crise qui aborde de front les questions de l'heure. Parce que si elle est bien gérée, la crise pourrait créer de nouvelles opportunités, exhorter à l'innovation et au retour au travail, et inciter à l'optimisme, bref s'en sortir et rebondir fort.

La mobilisation d'extrême urgence des ressources financières au budget de l'Etat est une nécessité impérieuse, un défi essentiel à relever pour préserver la solvabilité du pays face aux échéances de remboursement de la dette.

Enfin, un plan de sortie de crise

L'objectif étant d'éluder l'effondrement de l'économie du pays au grand dam de la transition démocratique. La crise à laquelle est confronté le pays est d'une ampleur et durée sans précédent. Elle mêle à la fois une crise socioéconomique structurelle, une crise politique et une crise sanitaire. Ainsi, la réponse à une telle débâcle se doit d'être à la hauteur des risques qu'elle renferme. A cet égard, le projet de plan de relance et d'amnistie de change qui a récemment été approuvé par l'ARP avant le gel de son activité, ne peut à vrai dire se hisser au niveau des enjeux stratégiques auxquels fait face le pays.

Il va falloir faire mieux. S'il est vrai que l'affaire n'est guère facile au vu de la limitation des marges de manœuvre, surtout budgétaire, seuls le compromis, le partage de l'effort de l'ajustement et la responsabilité collective seraient à même de dépasser tous les obstacles et réussir la gageure.

Nombreux sont les experts qui mettent en garde contre un risque réel de défaut de paiement, de faillite et d'affaissement économique, si jamais des décisions énergiques, voire douloureuses, n'étaient pas prises à temps.

Faut-il ainsi choisir entre le salut et la déroute ? En tout état de cause, il importe d'agir fort et vite, dans la concertation active, la meilleure coordination et la bonne communication. Gagner le pari de la crédibilité, ce paradigme tant perdu, telle est la clé de voûte du succès ! ■

DANS UN MONDE QUI CHANGE,
ON PEUT VIVRE AILLEURS
ET RESTER CONNECTÉ AU PAYS

OFFRE TUNISIENS À L'ÉTRANGER
- Un tarif préférentiel sur les crédits immobiliers
- Gestion des comptes à distance
- Pack Carthage avec des conditions privilégiées.

Tél. : +216 39 154 800 | Email : tre.ubci@ubci.tn
www.ubci.tn

UBCI GROUPE BNP PARIBAS
الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque d'un monde qui change

L'optimisme, ferment de la reprise économique

Par Samy Chambeh

Il y aura assurément un avant et un après à ce 25 juillet 2021 : après la colère, la jubilation. Les décisions exceptionnelles et historiques, que tout le monde connaît, prises par le président de la République Kaïs Saïed ont su redonner espoir aux personnes fortement touchées par la persistance des crises (sanitaire, économique, financière, politique, sociale, culturelle, …) et n'ayant plus rien à perdre ou voyant que tout semblait perdu.

La rue a apparemment choisi son camp, en témoigne, les 87% des sondés, d'après un récent sondage, qui sont pour ces décisions qui ont mis apparemment du baume au cœur de nombre de gens descendus dans la rue un certain 25 juillet 2021, jour de célébration du 64e anniversaire de la République pour protester, dans un premier temps, pacifiquement contre la situation calamiteuse dans laquelle végète notre pays, puis de donner libre cours aux manifestations de joie après les décisions du chef de l'Etat.

Tous les psychologues l'attestent : l'« *attitude d'esprit qui consiste à voir le bon côté des choses* », sans aveuglement ou naïveté, à savoir l'optimisme reste un moteur incontournable de l'action, un ingrédient puissant de l'initiative, de l'entrepreneuriat, de la créativité et donc de la reprise économique.

Cette attitude permet de reprendre goût à la vie et de rebâtir la confiance dans l'avenir et surtout dans le présent pour un quotidien plus clément.

Ce n'est un secret pour personne, notre économie a un besoin urgent de ce sursaut optimiste qui tire sa force d'un changement radical en perspective ainsi que des atouts indéniables et ce, malgré le mauvais état actuel de notre économie.

Il est vrai que jusqu'ici, notre pays était pratiquement inactif et même sclérosé sous l'effet d'un blocage politique manifeste qui décourageait toute prise d'initiatives et le goût du travail.

En cette canicule, normale en cette période de l'année, une brise réformatrice vient de souffler pour essayer de redresser une situation fort compromise à tous les niveaux, en donnant le sentiment que notre pays est en cours de sortie d'une profonde crise politique du moins qui a fait des ravages et laissé des séquelles qu'il sera difficile d'enrayer rapidement.

Mais, maintenant que l'optimisme est de retour, il faudrait que cela puisse être appuyé par un grand projet de société (loin des slogans populistes irréalisables) sur fond d'une vision économique à même de stimuler la reprise économique.

Mais sans tomber dans un optimisme béat, car rien n'est gagné d'avance, il s'agit de bâtir sur ce sursaut politique pour en saisir les opportunités avec l'idée que l'impossible n'est pas tunisien et que conscients de nos faiblesses et tares économiques et financières, nous saurons relever rapidement les défis en présence.

Et toute la question est là : Peut-on vraiment s'en sortir avec uniquement cette dose d'optimisme ?

Certes, nos finances publiques sont à la dérive et la reprise peine à pointer son nez mais notre économie dispose encore d'assez d'atouts pour rebondir.

La récente reprise de l'activité « phosphatière » peut par exemple donner le tempo pour remettre en branle tout notre système productif et particulièrement l'industrie qui reste, quoi qu'on dise, un creuset de croissance économique et d'emploi et un facteur de régénération de la classe moyenne.

De plus, le succès de nombre de startups sous nos cieux doit inciter plus d'un à entreprendre et à exploiter l'environnement porteur actuel.

Autre facteur stimulant : la Tunisie a toujours réussi à surmonter les crises qui ont jalonné son histoire contemporaine, le PAS (Plan d'ajustement structurel) de 1962, la crise du collectivisme en 1969, le jeudi noir du 26 janvier 1978, la guerre du pain en 1984, le PAS de 1986, la crise financière mondiale de 2008, les effets collatéraux de la révolution de 2011.

Ainsi, l'examen de la situation a montré que la Tunisie a été un pays qui récupère vite, tout en limitant les retombées économiques et sociales.

Vaincre les résistances au changement

Assez donc de pessimisme et de déprime nationale qui ont tant bloqué les initiatives et plombé les énergies notamment dans le domaine économique.

Mais il faudra toutefois se méfier des forces qui tirent vers l'arrière et refusent ces mesures exceptionnelles, mouvement Ennahdha et ses acolytes en tête ainsi qu'un ou deux experts en droit constitutionnel. Ces derniers oublient ou feignent d'oublier que la Tunisie a déjà perdu trop de temps et qu'il n'y avait pratiquement que l'activation de cet article 80 pour essayer de rectifier rapidement le tir et de redresser une situation fort inquiétante, tout en respectant le cadre de la transition démocratique.

L'exigence temporelle interdit d'ailleurs pareilles manœuvres et divergences de vues non productives et qui ne peuvent que porter atteinte à l'image du pays.

Parallèlement, il ne faudra pas oublier les autres responsables des malheurs de ce pays, à savoir les cercles mafieux, les barons de l'économie informelle et illicite, les différents lobbies et les terro-

ristes qui n'accepteront jamais le changement de la donne et la menace de leurs activités.
Aussi et vu qu'ils pourraient revenir à la charge à tout moment, il faudra accélérer les investigations judiciaires seules à même de les mettre hors d'état de nuire dans ce contexte de démocratie garantissant les libertés et les Droits de l'Homme.
Il s'agit donc de parer au plus vite au brouillage actuel et aux relents d'une potentielle renaissance de l'ancien système politique qui pourrait remettre en cause ce moment historique que vit notre pays pour assurer la stabilité à même de garantir à son tour, le développement de l'activité économique.
A force de volonté et l'optimisme aidant, tout redevient possible, même la résolution des cas les plus insolubles.
Mais il n'est pas superflu de souligner que la lutte contre le chômage, la pauvreté, la cherté du coût de la vie et la dégradation du pouvoir d'achat, la corruption et les entraves administratives, la pandémie, l'insécurité, la mal-gestion ou la dilapidation des deniers publics, l'intolérance et l'endoctrinement, les inégalités sociales et économiques, la dégradation des services publics, l'absence d'égalité des chances, la panne de l'ascenseur social et la hantise du « *no future* », le manque de soutien aux entreprises économiques et particulièrement les PME et TPE et les jeunes entrepreneurs, l'amenuisement de la classe moyenne, etc. ne sont pas une guerre qui se gagne du jour au lendemain et il faudra du temps, de la patience et de la persévérance pour venir à bout de ces fléaux et à bien d'autres encore.
Le fait de sceller une rapide trêve sociale pour sauver ce qui peut encore l'être et appuyer cette correction du processus démocratique sous nos cieux s'avère donc on ne peut plus vital.
De plus, le rétablissement de la situation passe assurément par la consolidation de la confiance entre gouvernants et gouvernés et, sur ce plan- là, l'Exécutif a encore du travail à faire pour renforcer son effort communicationnel, accélérer la mise en application des mesures économico-sociales urgentes et enfin activer la résolution des problèmes en suspens (remboursement des tombées de la dette extérieure, conclusion rapide d'un accord avec le FMI, financement du Budget de l'Etat, maîtrise des circuits de distribution et de la cherté du coût de la vie, sonner la réconciliation nationale, ….).
Au demeurant, une stratégie politique, économique et sociale claire ainsi que la sauvegarde des droits économiques et sociaux, la facilitation de la vie des franges précarisées et l'assistance des entreprises économiques sont à même de rompre définitivement avec le désarroi des Tunisiens et d'appuyer ce récent regain de confiance en l'avenir.
Maintenant que l'adhésion de la majorité silencieuse semble acquise et quelle que soit l'évolution de la situation, un effort de discernementet de bon sens est somme tout exigé de la part de tout un chacun pour ne pas faire le jeu du courant de résistance à cette métamorphose porteuse.
Les attentes populaires sont démesurées pour voir la situation rapidement changer en mieux. Aussi le chef de l'Etat joue-t-il gros puisqu'il n'a pas le droit de décevoir les jeunes et les moins jeunes, eux qui sont animés désormais d'ondes positives et disposés à soutenir de toutes leurs forces ce mouvement réformateur.
La période est certes incertaine et non dépourvue de menaces, mais ce qui est sûr c'est que la confiance et l'optimisme pèseront beaucoup pour jouer un rôle majeur afin de surmonter l'ensemble de nos difficultés et garantir la stabilité qui reste la principale exigence de l'extérieur et de nos partenaires économiques et financiers.
Alors ne perdons pas la foi en notre capacité à changer, en bien, les choses et n'oublions pas que quand la volonté est là, rien ne peut empêcher la réussite. ■

> *« Maintenant que l'optimisme est de retour, il faudrait que cela puisse être appuyé par un grand projet de société sur fond d'une vision économique à même de stimuler la reprise économique. »*

BH ASSURANCE

VOTRE ASSURANCE AUTOMOBILE
TOUJOURS À PORTÉE DE MAIN AVEC
WININTI BY BH ASSURANCE

100% en ligne | Payez moins cher | Votre protection en quelques clics

- LA SIMULATION DE TARIF DE VOTRE ASSURANCE AUTOMOBILE.
- LA DÉCLARATION DE SINISTRE AUTOMOBILE EN LIGNE.
- SOUSCRIPTION 100% EN LIGNE DE VOTRE ASSURANCE AUTOMOBILE.
- LE PAIEMENT SÉCURISÉ DE VOS ÉCHÉANCES

La situation économique demeure menaçante

Par Mohamed Ben Naceur

Les évènements du 25 juillet ne sont pas une surprise mais étaient prévisibles tant la situation économique et sociale est explosive. Cependant, si la révolte du 25 juillet a pu absorber temporairement le mécontentement des Tunisiens, la situation économique et sociale demeure très fragile et un nouveau soulèvement n'est toujours pas écarté.

La situation économique serait génératrice d'un nouveau soulèvement populaire

L'agence de notation *Fitch* a alerté les autorités dès lundi 26 juillet que la décision du président tunisien Kaïs Saïed de suspendre le Parlement et de limoger le premier ministre pourrait retarder davantage un accord avec le FMI, accord qui devrait permettre d'alléger les importantes pressions financières du pays. En effet, la Tunisie devra obtenir d'importants financements des créanciers officiels avant la fin de l'année afin de permettre le financement du budget et d'enrayer la détérioration de sa position de liquidité extérieure.

Les perspectives de réformes susceptibles de réduire les déficits budgétaires, de stabiliser la dette et de contenir les pressions extérieures sur les liquidités étaient faibles avant la crise. La coalition fragile au sein du Parlement, les tensions entre les principaux dirigeants politiques et l'opposition sociale bien ancrée -y compris celle de l'UGTT- aux mesures d'assainissement budgétaire substantielles ont compliqué les efforts visant à garantir l'assainissement budgétaire et le soutien du FMI.

Les actions du président soulèvent de nouvelles incertitudes. Les tensions sociales ne devraient pas permettre au président de faire passer des mesures difficiles afin de faire face aux pressions financières, telles que des réductions de la masse salariale (17 % du PIB en 2020) et/ou des subventions, car une telle action serait impopulaire et pourrait alimenter une pression sociale contre lui.

Les mesures prises par le président pourraient réduire la volonté des partenaires occidentaux de soutenir la Tunisie ; l'accès du pays aux financements officiels a précédemment bénéficié du fait que le pays était la seule démocratie à émerger du printemps arabe. Cet argument s'est amenuisé. En revanche, l'aide européenne pourrait se poursuivre du fait des préoccupations européennes concernant la migration par la Méditerranée.

Risque de liquidité

Rappelons que l'agence de rating *Fitch* a abaissé la note de la Tunisie à «B-» avec une perspective «négative» au début du mois de juillet en raison des risques accrus de liquidité budgétaire et extérieure dans le contexte de retards d'un nouvel accord pour un nouveau programme avec le FMI qui, pour la plupart des créanciers officiels, est une condition préalable au renouvellement du soutien budgétaire. La Tunisie prévoit de recourir à un soutien budgétaire des créanciers officiels équivalant à environ 5% du PIB et d'accéder au marché des euro-obligations pour des fonds équivalant à environ 2,2% du PIB en 2021. L'agence de notation *Fitch* a estimé qu'il est peu probable que ces objectifs soient atteints et que le gouvernement continue à s'appuyer sur le financement interne.

Les pressions financières continueront d'augmenter en l'absence de réformes solides et de soutien extérieur. Les créanciers officiels pourraient considérer qu'une restructuration de la dette via le Club de Paris, avec des répercussions potentielles pour les créanciers privés, est nécessaire avant qu'un soutien supplémentaire ne puisse être accordé, mais ils seraient réticents à accepter une réduction de la dette sans que des réformes budgétaires soient engagées pour freiner un enlisement total de l'économie tunisienne. Le gouvernement précédent avait déclaré qu'il n'envisageait pas une restructuration de la dette, et la Tunisie n'a jamais reçu de traitement du Club de Paris. Le président accepterait-il une restructuration de la dette ?

Nous estimons qu'un échec dans la conclusion d'un accord avec le FMI se traduirait mécaniquement par une plus forte mobilisation du financement intérieur et accentuerait les pressions sur la liquidité internationale. La Tunisie est confrontée à des remboursements importants de la dette publique extérieure (équivalant à environ 4% du PIB par an en moyenne sur la période 2021-2023) et à des déficits importants de la balance courante (qui s'élèvent selon les dernières estimations à environ 9% du PIB par an en moyenne sur la même période).

Les réserves de change ont chuté à 8,9 milliards de dollars fin juin 2021, contre environ 9,8 milliards de dollars fin 2020. Dans son évaluation de juillet, l'agence de notation *Fitch* a indiqué qu'une aggravation des pressions externes sur les liquidités, illustrée par exemple par une réduction substantielle des réserves ou des pressions importantes sur le taux de change, pourrait entraîner une nouvelle baisse de la note. Nous estimons que le dinar devrait se déprécier davantage dans les prochains mois et une parité de 3,8 dinars pour un euro est très réaliste. ■

Kaïs Saïed recevant Samir Majoul, président de l'Utica avec qui il a évoqué la question de l'argent pillé par 460 hommes d'affaires

Arrangement judiciaire avec 460 hommes d'affaires

"Une illusion ?"

Par Khadija Taboubi

Se lançant dans la chasse aux corrompus, le président de la République, Kaïs Saïed, a annoncé, mercredi 28 juillet 2021, l'élaboration d'une proposition de loi d'arrangement judiciaire permettant aux hommes d'affaires ayant abusé de l'argent public, de régulariser leur situation en s'engageant à financer des projets dans toutes les délégations de la Tunisie qui seront classées par ordre décroissant de la plus pauvre à la moins pauvre.

Il s'agit de seulement 460 hommes d'affaires, retenus en 2012 comme corrompus au temps de l'ère Ben Ali. Ils sont redevables d'un montant de 13 500 MDT. La référence n'est autre que le fameux rapport de la Commission nationale sur la corruption et la malversation de 2011, appelée *Rapport Abdelfattah Amor*, juriste et militant des droits de l'homme, décédé en janvier 2012, quelques semaines après la parution dudit rapport (paix à son âme). Après un long travail d'investigation sur les faits de corruption et de malversation qui ont ponctué les 23 ans du régime de Ben Ali, ladite commission a remis le 10 novembre 2011 son rapport après avoir instruit plus de 5000 dossiers dont 320 ont été transmis à la Justice, illustrant l'ampleur du préjudice subi par l'Etat et des injustices dont étaient victimes des citoyens.

La question qui se pose à ce stade est la suivante : jusqu'à quel point cet arrangement annoncé au profit des hommes d'affaires corrompus pourrait-il être efficace ? Cela permettra-t-il réellement de renflouer les caisses de l'Etat et d'indemniser le peuple tunisien ?

90% des hommes d'affaires ont payé leurs dettes

Houcine Dimassi, ancien ministre des Finances, a indiqué dans une déclaration à *Réalités* que ce que propose aujourd'hui le président de la République dans le cadre d'une amnistie judiciaire avec 460 hommes d'affaires corrompus est une illusion qui ne va rien ajouter aux caisses de l'Etat.

Il a par ailleurs exprimé son étonnement de voir Kaïs Saïed utiliser comme référence le rapport de la Commission nationale sur la corruption et la malversation qui avait fait l'objet de vives critiques de la part de tout le monde pour des soupçons de corruption, selon ses dires.

Outre les controverses suscitées par le rapport d'Abdelfattah Amor, Dimassi a reproché à Saïed de ne pas prendre en considération l'effet de l'obsolescence, expliquant que beaucoup de choses ont changé depuis l'apparition de ce rapport et ce, depuis une dizaine d'années. «*De plus*, a-t-il dit, *un très grand nombre de ces hommes d'affaires dont les noms sont inscrits dans le rapport de la CNCM se sont justifiés en justice et plusieurs affaires ont été déjà réglées. Il se peut que %90 des hommes d'affaires cités dans le rapport de ladite commission aient réglé leurs affaires*».

S'agissant des crédits accordés par les banques (privées ou publiques) à des particuliers ou à des entreprises, Dimassi a fait remarquer qu'il s'agit là d'une affaire entre la banque et son client et l'Etat ne devrait en aucun cas intervenir : «*La Banque aurait normalement obtenu toutes les garanties nécessaires pour restituer son argent et pousser le client à payer son crédit et même si ce dernier ne paye pas, cela n'est pas du ressort de l'Etat*», a-t-il soutenu. «*Si l'Etat va se préoccuper des problématiques des banques, il n'a qu'à ajouter à sa charge tout le dossier des entreprises publiques*», a-t-il ajouté sur un ton ironique.

Par rapport aux entreprises confisquées, l'ancien ministre des Finances a assuré que la majorité des entreprises qui ne sont pas encore vendues ont perdu leur valeur et ne valent rien aujourd'hui.

«Une opération ardue»

Il en est de même pour le rapatriement vers la Tunisie des fonds spoliés et déposés à l'étranger. Selon ses déclarations, l'ensemble des expériences partout dans le monde, y compris la Tunisie, ont montré qu'il est très difficile, voire même impossible, de récupérer les fonds spoliés de n'importe quel pays étranger. «*On avait cru, durant les années de la Révolution de 2011, qu'il était facile de ramener l'argent spolié de l'étranger mais après, on s'est rendu compte qu'il s'agissait d'une mission impossible qui nécessitait une grande mobilisation*», a souligné Dimassi, citant le cas de la Suisse où il est difficile de récupérer les fonds, selon ses dires. «*On a réussi à récupérer seulement une petite somme du Liban*», a-t-il encore dit.

Il a dans le même cadre indiqué que la majorité des fonds évoqués par le président de la République sont une illusion. «*Certainement, tout le monde apprécie l'amnistie judiciaire mais cela doit au moins se baser sur des choses qui existent déjà*», a-t-il précisé.

Houcine Dimassi a en outre indiqué que l'arrangement judiciaire annoncé en faveur des hommes d'affaires entachés de corruption est conditionné par un ensemble de projets portant sur l'amélioration des conditions dans les délégations, une condition qui n'est pas efficace selon ses dires. Il a expliqué par rapport à ce point que l'expérience a au contraire montré que cette démarche n'est pas la meilleure et qu'elle a montré ses limites depuis des années. «*Nous avons besoin aujourd'hui de projets d'investissement susceptibles de créer de la croissance, de la richesse et de l'emploi*», a-t-il encore expliqué.

«*On a vécu une expérience semblable durant les 40 dernières années où l'on a lancé des projets pour l'amélioration des conditions de vie des habitants mais ils n'ont donné aucun effet sur la croissance et la création de richesse. Au contraire, cela a provoqué une vague importante de migration vers la capitale*», a rappelé Dimassi, mettant en garde contre le risque de voir ce scénario se répéter.

Appel à poursuivre les contrebandiers

Réuni jeudi 29 juillet 2021, le comité exécutif de l'Institut arabe des chefs d'entreprises (IACE) s'est dit favorable à la décision du président de la République, Kaïs Saïed, de restituer l'argent public spolié par les hommes d'affaires afin d'instaurer le principe de recevabilité et de rompre avec toutes formes de chantage et de diabolisation qui peuvent cibler les hommes d'affaires intègres. Dans un communiqué, l'IACE a souligné la nécessité d'assainir le climat des affaires, de soutenir l'investissement et de rétablir la confiance entre les différents acteurs, appelant ainsi à poursuivre les grands contrebandiers qui n'appartiennent pas à la catégorie des hommes d'affaires mais dont l'activité lèse fortement les entreprises qui opèrent dans le secteur formel.

Par ailleurs, l'IACE insiste sur l'importance de former un gouvernement de compétences qui allient l'expérience, le courage et la capacité d'agir dans les plus brefs délais, et de mettre en place une feuille de route claire qui permet d'implémenter les réformes nécessaires au redressement de l'économie nationale, loin du populisme et des tiraillements politiques.

Ne pas se fier à la liste d'Abdelfattah Amor

De son côté, l'expert en économie, Moez Joudi, a appelé à ne pas se fier à la liste des hommes d'affaires corrompus qui avait été présentée par Abdelfattah Amor. Dans une déclaration à *Tunisie Numérique*, il a expliqué que cette liste des hommes d'affaires corrompus a été élaborée par Abdelfattah Amor en 2011, et qu'elle doit être mise à jour. Selon lui, certains des 460 hommes d'affaires qui y figurent ont payé leur dette. De même, des personnes ayant dépouillé le peuple tunisien n'y figurent pas.

L'économiste a également estimé qu'il faut élaborer un plan d'action inhérent aux investissements qui doivent être faits dans chaque région dans le cadre du processus de conciliation entre l'Etat et les hommes d'affaires corrompus. «*C'est l'Etat qui doit décider de la nature de ces projets et non les habitants de chaque région*», a-t-il encore certifié. ■

Houcine Dimassi

La majorité des fonds évoqués par le président de la République sont une illusion.

Moez Joudi

Il ne faut pas se fier à la liste des hommes d'affaires corrompus qui avait été présentée par Abdelfattah Amor.

La BIAT lance une offre de crédits à l'immobilier au profit des TRE

Fidèle à sa tradition, la BIAT lance sa campagne promotionnelle annuelle à destination des Tunisiens Résidents à l'Etranger (TRE). Dans un communiqué, la Banque a souligné que les TRE pourront bénéficier d'une offre personnalisée d'assistance, d'accompagnement et de financement dans la réalisation de leurs projets immobiliers en Tunisie jusqu'au 15 septembre.

La campagne annuelle de la BIAT à destination des TRE est axée cette année sur le conseil et l'accompagnement spécifique dans la réalisation de leurs projets immobiliers en Tunisie. Les TRE pourront bénéficier d'une offre promotionnelle pour toute demande de crédit immobilier effectuée durant la campagne qui s'étend du 15 juillet au 15 septembre 2021. L'offre comprend des conditions préférentielles en matière de taux d'intérêt sur les crédits immobiliers Tounessna, sur les commissions de mise en place et sur les frais d'assurance vie et logement en partenariat avec Assurances BIAT.

La BIAT assistera ses clients en mettant à leur disposition son réseau de partenaires immobiliers pour les accompagner et les orienter dans la recherche du bien immobilier de leurs rêves partout en Tunisie. La BIAT offrira également à ses clients la gratuité de sa commission pour les opérations de versement de devises en espèces.

La BIAT met à la disposition de sa clientèle TRE l'ensemble de ses experts répartis sur son réseau de 205 agences, une équipe d'experts dédiée au niveau de ses services centraux «l'Equipe Tounessna», ainsi que les différents moyens de contact.

ASSAD

Un CA quasiment stable

Au cours du 2e trimestre de 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 19.5 millions de dinars (MDT), quasiment stable comparé à la même période de l'année 2020.

Ainsi, pour le 1er semestre de 2021, le chiffre d'affaires a diminué de 6% comparé à la même période de 2020, passant de 43.7 à 41.1 MDT.

Le chiffre d'affaires objectif pour l'ensemble de l'exercice 2021 est estimé à 110 MDT environ.

Sur le marché local, le chiffre d'affaires du 1er semestre de 2021 a diminué de 12,2%, passant de 18.3 MDT au 30 juin 2020 à 16.1 MDT au 30 juin 2021.

Sur le marché export (plaques et batteries), le chiffre d'affaires du 1er semestre 2021 s'est établi à 25 MDT enregistrant une nette reprise de l'exportation des batteries de démarrage (+66%).

La production du 1er semestre 2021 a diminué de 23,8% par rapport à celle du 1er semestre 2020 alors que les investissements de la période ont été de l'ordre de 0.8 MDT.

L'endettement total de la société a augmenté de 2,9% par rapport au 31/12/2020 et se situe désormais à 78.2 MDT.

Baisse des recettes touristiques de 19%

Selon des données de la Banque centrale de Tunisie (BCT), les recettes touristiques cumulées ont baissé de 19% à la date du 20 juillet 2021, se situant à 1 milliard de dinars.

Les revenus du travail cumulés ont augmenté de 30%, pour atteindre 3,771 milliards de dinars, en comparaison avec la même période de l'année écoulée.

Quant aux services de la dette extérieure cumulés, ils ont régressé de 25%, à 4,2 milliards de dinars, au 20 juillet 2021, alors qu'ils étaient à 5,6 milliards de dinars en juillet 2021.

En ce qui concerne le volume global du refinancement, il s'est élevé à 11,1 milliards de dinars, à la date du 28 juillet 2021, soit en hausse de 11% par rapport à la même période de 2020.

De même, le total des transactions interbancaires a évolué de près de 15%, pour s'élever à 1,5 milliard de dinars.

STAR

Les indemnisations servies totalisent 130,2 MD

Au terme du premier semestre de l'année 2021, la STAR a enregistré des primes acquises qui s'élèvent à 179,9 MD au même niveau que celles de 2020, soit 179,2 MD. En non vie, les primes acquises baissent de 4% sur la branche automobile, dans la continuité des actions d'assainissement du portefeuille entamées depuis quelques années avec des effets qui se poursuivront jusqu'à la fin 2021 et de 5,3% sur la branche santé collective suite à la sortie du portefeuille de certains contrats importants. Quant aux autres branches, les primes acquises enregistrent une augmentation significative au niveau des risques Transport (+18,4%) et Incendie et Risque Divers (+12,4%). S'agissant de la branche vie, elle affiche une importante évolution de 26,4% liée principalement à l'accroissement des souscriptions en assurance emprunteur.

Ainsi, les primes cédées sont en légère baisse de 1% sur le 1er semestre en comparaison avec le 1er semestre 2020. Les branches Incendie et risques divers affichent une évolution de 5,2% alors que la branche Transport enregistre une diminution de 13% liée à la baisse des primes des risques Aviation.

Les indemnisations servies totalisent 130,2 MD contre 97,9MD en 2020, soit une augmentation de 32 MD (+33%) liée à la hausse des règlements Automobile de 12 MD, Santé collective de 11,7 MD et Transport de 5,8 MD suite au règlement partiel d'un sinistre maritime important provisionné depuis 2018. Cet accroissement des règlements sinistres s'explique naturellement par le retour à un rythme normal des activités d'indemnisation en 2021 comparé à la même période de 2020.

Au terme du premier semestre de l'année 2021, la société a également enregistré un total des produits financiers avant prélèvement de la retenue à la source de 49,8 MD contre 46,2 MD en 2020, soit une évolution positive de 8%.

CEREALIS

Des revenus en progression de 25% durant le 2e trimestre

La société CEREALIS est parvenue à enregistrer un fort taux de croissance durant le deuxième trimestre 2021, enregistrant ainsi une progression de 25% au niveau des revenus. Ceci a été rendu possible grâce aux travaux de fonds réalisés par la société et ses équipes, que ce soit au niveau de la distribution, du marketing ou du lancement de nouveaux produits.

Par rapport à la crise de la Covid et à la situation socio-économique, la société a tenu à préciser dans son rapport d'activités du 2e trimestre, que ces facteurs critiques ne sont pas négligeables. «Nous jugeons donc important de rester vigilants par rapport aux différents challenges que le pays affronte actuellement, d'autant que la saison touristique a été très fortement compromise, que ce soit au niveau du tourisme intérieur qu'à celui du tourisme extérieur. Nonobstant cela, la société, forte de ses capitaux propres et de ses avantages compétitifs majeurs, reste convenablement armée pour affronter les éventuelles difficultés et tachera de négocier intelligemment toute période difficile si cela s'avère nécessaire», ajoute la société.

Pour ce qui est des investissements corporels et incorporels, ils se sont situés à 314 216 DT au 30/06/21, et ont concerné des équipements d'aménagement, des équipements de placement produit et des équipements IT.

L'endettement se situe quant à lui à 3 341 044 DT, soit en retrait de 15,7% par rapport à la même période de l'année précédente, et est essentiellement constitué de crédits de gestion.

Poulina

Les réalisations du 2e trimestre 2021 sont bonnes

Le chiffre d'affaires réalisé à la clôture du 2e trimestre 2021 a atteint 880 millions de dinars, enregistrant ainsi une augmentation de 26% par rapport aux réalisations du 2e trimestre 2020.

La production a enregistré une augmentation de 26% durant ce trimestre pour atteindre 862 millions de dinars.

Les investissements réalisés durant ce 2e trimestre 2021, ont atteint 32,7 millions de dinars contre 58,7 millions de dinars pour la même période de 2020.

Les hausses de revenus ont concerné tous les métiers à l'exception du métier immobilier.

Les baisses de revenus ont concerné uniquement l'activité Commerce et services, qui a connu une régression de 13 millions de dinars, soit -15%, cette régression étant expliquée par la baisse des ventes export de 24% et la baisse des ventes local de 15%.

TGH

Le CA augmente de 110%

Sur l'ensemble du deuxième trimestre, TGH Group a vu son chiffre d'affaires augmenter de 110% à 20 millions de dinars, reflétant la bonne dynamique dans laquelle le groupe est engagé.

Les indicateurs d'activité futurs des pôles sont également très bien orientés vers un développement et une croissance à l'international. Pour le pôle *R*éseau de télécommunication, il a terminé le 2e trimestre de 2021 avec une diminution de 3, 3 % avec un volume de chiffre d'affaires de 4 038 MDT contre 4 174 MDT comparativement à la même période.

Sur la filiale *RDC*, l'activité s'est légèrement contractée dans un contexte encore perturbé par les déplacements liés à la Covid. Cependant, la croissance sera visible principalement sur le second semestre du fait du décalage des exécutions des nouveaux contrats cadres déjà signés avec les équipementiers.

Sur la filiale *Maroc*, sur le deuxième trimestre, Hayatcom Maroc vient de renouveler son contrat cadre avec Huawei et elle est en cours de finalisation d'un important contrat cadre avec ZTE, qui lui ont permis de démarrer à la fin mai plusieurs commandes de travaux. L'équipe *Maroc* anticipe ainsi à l'heure actuelle ses objectifs annuels malgré les difficultés de déplacement entre les deux pays.

Sur la filiale *Ethiopie,* les retards enregistré par ce pays dans l'attribution de la nouvelle licence GSM (annoncé le 26 mai au consortium SAFARICOM pour 850 millions de dollars au lieu de fin février comme prévu), suivie des élections législatives, la filiale anticipe les débuts d'exécution des travaux au mois de septembre avec un carnet de commandes confortable.

Pour le pôle *Infrastructure*, les réalisations ont enregistré au cours du 1er semestre 2021 une progression de 29,9% par rapport au 1er semestre de 2020, pour atteindre 10 016 mille dinars. L'activité ayant subi un coup d'arrêt de 15 jours à la mi-avril avec le premier confinement et les fêtes de l'Aïd. Cependant sur le mois de juin, la société Retel a retrouvé sa cadence et son niveau comparable à la même période de 2019.

Le pôle *Industrie* a toutefois connu un bond de son chiffre d'affaires par rapport au 2e trimestre de 2020 et affiche une progression de plus de 192,2 % par rapport au 1er semestre de 2020, l'équivalent de 12 754 MDT.

S'agissant du pôle *Immobilier*, le 2e trimestre de 2021 a été marqué par la finalisation des autorisations et des études pour le lancement de la deuxième tranche de *Jnaynet Monfleury* : 125 logements d'une superficie habitable entre 80 et 90 m² des logements bien pensés tournés vers une catégorie de population urbaine à revenus moyens.

Hyundai

Les ventes ont progressé de 126% à fin juin 2021

Le distributeur officiel de la firme automobile sud-coréenne Hyundai en Tunisie pour les véhicules particuliers, Alpha Hyundai Motor, enregistre un volume de ventes cumulé de 3504 unités immatriculées durant le premier semestre 2021, en progression de 126% par rapport à la même période de l'année 2021 pour une part de marché de 12,01% pour les véhicules particuliers.

Pour le mois de juin 2021, Alpha Hyundai Motor a vendu 817 unités immatriculées enregistrant ainsi une hausse de 174% par rapport à la même période de l'année 2020 pour une part de marché de 10,68% pour les véhicules particuliers.

One Tech affiche une retentissante surperformance dans toutes ses activités

Au cours du 1er semestre 2021, One Tech affiche une superbe surperformance dans toutes ses activités par rapport à l'année 2020 pour revenir à son niveau d'avant-crise Covid-19, enregistrant ainsi des revenus cumulés de 447 MTND, soit une progression de 41% par rapport à 2020 et de +5,4% sur le budget 2021. Selon ses indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre de 2021, les revenus du pôle *M*écatronique (composants et modules électroniques) ont atteint 219 MTND, en hausse de 42,8% par rapport à la même période de 2020, à %2- du budget (malgré la pénurie mondiale de matières premières et de composants électroniques).

Ainsi, les revenus du pôle *C*âbles s'élèvent à 205 MTND, en progression de 40,2% par rapport à 2020 et en avance de 16% par rapport au budget 2021.

Après la baisse décidée au 3e trimestre de 2020, les investissements physiques du Groupe One Tech ont repris un rythme normal et se sont élevés au 1er semestre de 2021 à 11,5 MTND, soit au même niveau que le premier semestre de 2019.

L'endettement global du groupe s'inscrit en baisse de -2,92% par rapport à son niveau de fin d'année 2020, passant de 142 MTND à 138 MTND.

MAC SA recommande d'acheter le titre Delice Holding

L'intermédiaire en bourse MAC SA, a recommandé d'acheter le titre Delice Holding (DH) au niveau du cours actuel.

«Notre optimisme sur la valeur se justifie notamment par sa forte résilience en temps de crise, son positionnement stratégique sur le marché tunisien avec sa grande capacité de production, ses opportunités à l'export et son niveau élevé de différenciation par rapport à la concurrence (en qualité et innovation), ainsi que par son récent lancement de l'activité *Eaux minérales* génératrice de marge. Nous restons fortement positifs sur le groupe Delice Holding quant à sa capacité de maintenir le cap de la croissance, d'autant plus que les investissements réalisés au cours des deux dernières années, notamment pour la mise en bouteille de l'eau minérale, commenceront à générer des revenus dès cette année», explique MAC SA.

BH

Hausse du PNB de 49.5 MDT à fin juin 2021

L'activité de la banque à fin juin 2021, comparée à fin juin 2020, s'est caractérisée essentiellement par une évolution de la marge d'intérêts de 30 MDT, provenant de la baisse des produits d'intérêts de 51.1 MDT, soit 11.5 %, pour atteindre 392.9MDT à fin juin 2021 contre 444 MDT à fin juin 2020 conjuguée à la diminution des charges d'intérêts de 81.1 MDT, soit 25 %, pour atteindre 242.5 MDT à fin juin 2021 contre 323.6 MDT à fin juin 2020 et une augmentation des commissions perçues par la banque de 8.6 MDT, soit 18.4 % pour atteindre 55.6 MDT à fin juin 2021 contre 47 MDT à fin juin 2020.

Selon son bilan d'activité du 2e trimestre de 2021, son activité a été également marquée par une augmentation du Produit Net Bancaire de 49.5 MDT pour atteindre 270 MDT à fin juin 2021, une légère augmentation des charges générales d'exploitations de 1.1 MDT représentant une évolution de 3.7 % pour atteindre 30,1 MDT à fin juin 2021 contre 29 MDT à fin juin 2020 et une augmentation des dépôts à vue pour un montant de 434 MDT pour atteindre 763 2 MDT à fin juin 2021.

La BH a également enregistré une augmentation des dépôts d'épargne pour un montant de 341 MDT, soit 15.2 % pour atteindre 2 581 MDT à fin juin 2021 contre 2 240 MDT à fin juin 2020.

Ainsi, l'encours des créances sur la clientèle a atteint 9 546 MDT à fin juin 2021 contre 9 896 MDT à fin juin 2020.

La banque a aussi enregistré un accroissement du portefeuille titre d'investissement de 20 MDT, soit 1.3% pour atteindre 1 604 MDT à fin juin 2021 contre 1 584 MDT à fin juin 2020, une baisse des emprunts et ressources spéciales de 34 MDT, soit 2.2 % pour atteindre 1 503 MDT à fin juin 2021 contre 1 537 MDT à fin juin 2020 et une augmentation des capitaux propres avant résultat de la période de 45 MDT, soit 4.6 % pour atteindre 1 026 MDT à fin juin 2021 contre 981 MDT à fin juin 2020.

SAH

Une hausse timide des revenus à fin juin 2021

La Société d'articles hygiéniques «SAH» a publié ses indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre de 2021. Les revenus réalisés au 30 juin 2021 s'élèvent à 210.7 millions de dinars contre 208.8 millions de dinars au 30 juin 2020, soit une croissance de 1%. La production est calculée selon la formule «revenus hors taxes + variation des stocks de produits finis et des encours». Elle enregistre une variation proportionnelle à la variation des revenus et prend en compte les stocks des commandes non encore livrées.

Les investissements au 30 juin 2021 s'élèvent à 7 millions de dinars contre 13.6 millions de dinars pour la même période de 2020. L'endettement s'élève au 30 juin 2021 à 175.5 millions de dinars contre 173.8 millions de dinars au 30 juin 2020.

Au premier semestre de 2021, les revenus consolidés cumulés du groupe SAH ont atteint 346.5 millions de dinars, en hausse de 4% à par rapport au premier semestre de 2020. Les ventes au deuxième trimestre sont en augmentation de 1,8% par rapport au deuxième trimestre de 2020.

La croissance est essentiellement portée par Azur Papier qui réalise une forte hausse (+52.1%) suite à l'entrée en production de la seconde machine en mars 2021, SAH Côte d'Ivoire (+23.8%), Azur Détergent (+7.4%), consolidée par l'entrée en production de SAH Sénégal à fin 2020.

SAH Tunisie engrange une croissance de 1%, suite à sa politique de réduction des délais recouvrement au niveau local et à sa stratégie de développement en Libye, son principal marché à l'export.

La filiale libyenne a subi fortement l'effet négatif de la variation des taux de change et la dépréciation de la monnaie locale par rapport au dinar tunisien depuis le début de l'année, et la filiale algérienne dont les importations de matières premières restent perturbées par la fermeture des frontières.

Le Groupe maintient ses objectifs pour l'année 2021 axés sur la consolidation de sa part de marché locale et régionale, l'exploration de nouveaux marchés à l'export ainsi que la diversification de sa gamme par le développement de l'activité de ses filiales :

- Tunisie : l'entrée en production de la deuxième ligne de *Azur Papier* en mars 2021 et son impact sur la croissance des revenus, spécialement au deuxième semestre de l'année ;
- Algérie : l'entrée en production de la nouvelle machine essuie-tout et papier industriel est établie pour le quatrième trimestre de 2021 ;
- Libye : l'entrée en production d'une ligne additionnelle d'essuie-tout et d'une nouvelle ligne couches bébé est attendue pour le premier trimestre de 2022 ;
- Sénégal : la machine de production des couches bébés est actuellement en phase de test et le démarrage de la machine pour la production des serviettes de table est prévu pour la fin du mois de juillet 2021 ;
- Côte d'Ivoire : l'installation de la machine pour la production d'essuie-tout est prévue pour le premier trimestre de 2022.

BNA

Légère augmentation des dépôts de la clientèle

L'encours des créances sur la clientèle de la BNA, net de provisions et agios réservés, a atteint 11.546 millions de dinars au 30.06.2021 contre 11.135 millions de dinars au 30.06.2020, enregistrant ainsi une augmentation de 3,7%.

Selon ses indicateurs d'activité trimestriels, les dépôts de la clientèle ont enregistré, entre juin 2020 et juin 2021, une augmentation de 744 millions de dinars, soit une croissance de 8,6%.

Les produits d'exploitation bancaire ont atteint 711 millions de dinars au 30/06/2021 contre 664 millions de dinars au 30.06.2020, enregistrant une augmentation de 47 millions de dinars, soit un taux de progression de 7%.

Les charges d'exploitation bancaire, par contre, ont enregistré une diminution de 18 millions de dinars, passant de 353 millions de dinars au 30/06/2020 à 335 millions de dinars au 30/06/2021, soit un taux de régression de 5,1%.

Le produit net bancaire s'est établi à 375 millions de dinars au 30/06/2021 contre 311 millions de dinars au 30/06/2020, enregistrant ainsi une augmentation de 20,7%.

Le montant total des charges opératoires a augmenté de 2,9% entre juin 2020 et juin 2021, passant de 138 millions de dinars au 30/06/2020 à 142 millions de dinars au 30/06/2021.

SERVICOM

Ralentissement des activités Climatisation et Travaux publics

La société SERVICOM a publié ses indicateurs d'activité relatifs au 2e trimestre de 2021. Les revenus consolidés pour le premier semestre de 2021 s'élèvent à 4.9 MDT et restent, ainsi, stables par rapport à la même période de 2020. Le chiffre d'affaires est resté stable malgré la baisse importante des revenus de l'activité *Travaux publics*. En effet, la société a enregistré une progression des produits d'exploitation de 5% des activités *Climatisation* et *Ascenseurs*. Ainsi, celles-ci, qui ont subi un ralentissement durant le 1er trimestre de l'année, ont-elles enregistré une progression, respectivement de 33% et 31% durant le 2e trimestre de 2021.

Le 1er trimestre de 2021 a été également marqué par la poursuite des négociations avec les intervenants sur le secteur financier afin de restructurer la dette des différentes filiales de SERVICOM, avec le règlement d'un montant considérable des arriérés.

Ce trimestre a été aussi marqué par la poursuite de la politique de la société pour la maîtrise des coûts. Ainsi, les charges d'exploitation ont-elles diminué de 40% au 2e trimestre de 2021 malgré une progression du chiffre d'affaires de 20% durant la même période.

Ooredoo

La progression est uniquement de 3% au niveau du CA

Le Groupe Ooredoo a annoncé qu'au terme du premier semestre de 2021, le chiffre d'affaires a progressé de 3% par rapport à la même période de 2020. Les revenus du groupe ont atteint 14,5 milliards de riyals, soit environ 11 milliards de dinars tunisiens. La croissance a été principalement alimentée par le marché local, l'Indonésie et la Tunisie. Hors effet de change, les revenus du groupe ont évolué de 5%.

Au 30 juin 2021, l'EBITDA du Groupe Ooredoo a atteint 6,4 milliards de riyals, environ 5 milliards de dinars tunisiens, en hausse de 7%, et de 10% hors effet de change. La marge d'EBITDA s'est établie à 44%, soit un gain de 2 points par rapport à juin 2020.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires est ressorti négatif, à -0,956 milliard de riyals, impacté par la situation d'Ooredoo Myanmar. En dehors de cet élément, le bénéfice du groupe a progressé de 52%.

TELNET HOLDING

Evolution importante des produits d'exploitation

Les produits d'exploitation du Groupe TELNET HOLDING sont passés de 19 852 940 dinars au 30 juin 2020 à 24 093 849 dinars au 30 juin 2021, soit une évolution de 21,36%.

Pour le pôle *Recherche et développement en ingénierie produit* (représentant 80,81% des produits d'exploitation au 30 juin 2021), au 30 juin 2021, les activités R&D ont connu une évolution remarquable de 25,30% par rapport au 30 juin 2020. Cette évolution est marquée essentiellement par l'accroissement du volume d'affaires au niveau de l'activité *Monétique* (+31,4%), l'activité *MultiMedia* (+22,7%) et l'activité *Télécom* (+9,9%).

Quant au pôle *Télécoms* et intégration réseaux (représentant 5,6% des produits d'exploitation au 30 juin 2021), au 30 juin 2021, son activité a connu une évolution de 41,94% par rapport au 30 juin 2020.

S'agissant du pôle *services PLM* (représentant 13,59 % des produits d'exploitation au 30 juin 2021), au 30 juin 2021, son activité a connu une légère régression de -2,65% par rapport au 30 juin 2020.

SOTEMAIL

Augmentation du CA de 50% par rapport à 2020

Malgré le maintien des mesures sanitaires liées à la Covid-19, la société SOTEMAIL a enregistré au 30/06/2021 une hausse du chiffre d'affaires global de (+50%) par rapport à la même période de 2020, soit 25 619 KDT au 30/06/2021 contre 17 077 KDT au 30/06/2020.

Au 30/06/2021, le chiffre d'affaires local a augmenté de (+45%) par rapport à la même période de 2020, soit 24 578 KDT au 30/06/2021 contre 17 001 KDT au 30/06/2020.

Ainsi, les ventes à l'export ont enregistré une hausse de (+1251%) par rapport au 30/06/2020, pour atteindre les 1 040 KDT contre 77 KDT au cours de la même période de 2020.

La production arrêtée au 30/06/2021 a enregistré une augmentation de (+57%) pour s'établir à 32 021 KDT contre 20 412 KDT au 30/06/2020.

Les investissements corporels et incorporels réalisés au 2021/06/30 sont de l'ordre de 1 105 KDT contre 1 719 KDT au 30/06/2020.

Les engagements bancaires au 30 juin 2021 s'établissent à 35 642 KDT contre un total de 42 066 KDT à la même période de 2020, marquant une baisse de (- 15%). Les dettes à long et moyen termes représentent (62%) du total de l'engagement bilan au 30 juin 2021.

SOMOCER solide malgré la crise de la Covid-19

Malgré le maintien des mesures sanitaires liées à la Covid-19, la société SOMOCER a enregistré au 30/06/2021 une hausse du chiffre d'affaires global de (+32%) par rapport à la même période de 2020, soit 44 388 KDT au 30/06/2021 contre 33 603 KDT au 30/06/2020.

Selon son bilan financier arrêté au 30/06/2021, le chiffre d'affaires local est en hausse de (+28%) par rapport à la même période de 2020, soit 40 596 KDT au 30/06/2021 contre 31701 KDT au 30/06/2020.

Au 30/06/2021, les ventes à l'export montrent une hausse de (+99%) par rapport au 30/06/2020, pour atteindre les 3 792 KDT contre 1 903KDT au cours de la même période de 2020.

La production arrêtée au 30/06/2021 a enregistré une augmentation de (+44%) pour s'établir à 46 401 KDT contre 32 224 KDT au 30/06/2020.

Les investissements corporels et incorporels réalisés au 30/06/2021 sont de l'ordre de 1 813 KDT contre 3 646 KDT au 30/06/2020.

Les engagements bancaires (engagements bilan) au 30 juin 2021 s'établissent à 77,173 millions de TND contre un total de 75,390 millions de TND à la même période de 2020, marquant une hausse de 2,36 %. Les dettes à long et moyen termes représentent (39,31%) du total engagement bilan au 30 juin 2021.

TT Tunisie Telecom · SOMOCER · UBCI Groupe BNP Paribas · صابرين · الإتحاد الدولي للبنوك UIB Groupe Société Générale · BIAT · COTUNACE · TOPNET PRO · ENNAKL · SOTUDIS Chemin de réussite · LLOYD Assurances

Vient de paraître

“Si Ahmed, le grand”
de Farid Gazzah

La liberté a un prix

Par Mohamed Ali Ben Sghaïer

Originaire de Kalaâ Kébira, une grande ville située au nord de Sousse, le poète et peintre franco-tunisien Mohamed Gazzah dit Farid Gazzah, vient de sortir son premier roman “Si Ahmed, le grand”.

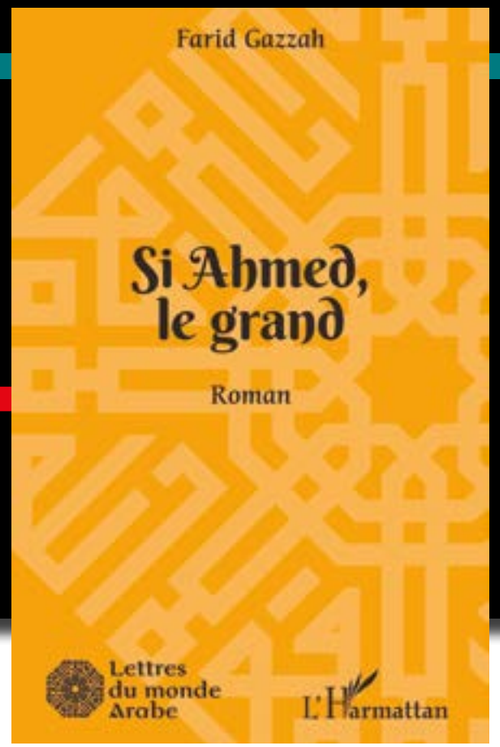

Zina, une très belle fille dans la fleur de l’âge “*endure l’autorité d’un faux père, la tyrannie d’un usurpateur d’identité*”. Il s’agit de Sid Ahmed, “*cet homme massif, d’apparence austère et ombrageux*” et l’un des grands *Fellahs* de Kalaâ Kébira, propriétaires de centaines d’oliviers, un arbre sacré qui tenait tous les villageois en haleine. Salem, un jeune vendeur, bien que n’étant pas originaire de la région, s’est trouvé malgré lui impliqué dans la campagne de cueillette des olives avec Sid Ahmed dont le prénom est très répandu dans cette ville qui garde toujours son vocation agricole. Tombé amoureux de la charmante Zina, Salem s’est montré prêt à tout sacrifier pour préserver l’amour de sa vie.

Amour, espoir et domination

Le trio Si Ahmed, la jeune Zina et le brave Salem, constitue les trois segments du “Triangle des Bermudes”, où se rencontrent ouragans, tempêtes, orages. C’est l’épicentre de nombreux sentiments contradictoires : affection, amour, peine, souffrance, espoir et émancipation. Un lieu maudit où c’est la mort qui dit toujours son dernier mot. C’est ainsi que “*l’amour de Salem pour Zina fut d’une sincérité rare. C’était le seul espoir pour la jeune fille de s’extirper de l’oubli et de la méchanceté de son tuteur. Mais la liberté a un prix*”. Et c’est la pauvre Zina qui en a payé le prix cher. Dans ce roman de 181 pages, édité chez L’Harmattan (France), l’auteur dramatique Farid Gazzah a tenté, en s’inspirant “*d’une histoire en grande partie réelle*”, d’illustrer la situation de la femme tunisienne dans les milieux conservateurs. Bien que située à 5 km de la mer et dont une grande partie de la main-d’œuvre opère dans le secteur touristique, Kalaâ Kébira compte depuis longtemps parmi les villes les plus conservatrices de la région, “*où l’évolution des mœurs et l’anticipation libérale ne faisaient pas bon ménage*”.

Pour l’auteur, “*l’histoire de Zina voulait être un miroir de l’âme de la femme tunisienne. La vie de la jeune fille se révéla essentiellement immorale : il est difficilement imaginable qu’une innocente puisse vivre durant de longue années l’injustice, sous la mainmise d’un homme, dans un pays réputé civilisé*”.

Un sort tragique

Il faut dire que l’histoire de Zina dépasse la question de l’émancipation de la femme tunisienne et de sa libération de la tutelle de l’homme. Il s’agit plutôt d’une tentative de libérer tout un pays du joug de la dictature, de la tyrannie et du pouvoir absolu. D’ailleurs, les évènements de ce roman, coïncidant avec le déclenchement de la Révolution tunisienne, laissent comprendre que rien n’a été laissé au hasard et que Farid Gazzah a voulu faire une projection, à travers le développement des évènements et le choix des personnages, sur la situation d’un pays en transe et vivant une agitation peu commune. C’est comme si l’auteur de ce roman, faisant partie de la collection “Lettres du monde arabe” consacrée à la littérature arabe contemporaine, nous retraçait à travers l’histoire tragique de Zina le parcours de ce pays, blessé, étouffé, réprimé et au bout de l’explosion.

Le sort de Zina, un prénom ô combien cher à l’auteur qui l’a déjà attribué à l’une de ses pièces de théâtre mise en scène au Théâtre d’Ivry (1979) par Antoine Vitez, qui signifie la beauté et le bonheur, est pareil à celui de son pays, la Tunisie. Un pays qui a vécu durant longtemps sous un régime dictatorial et qui a eu la forte chance, grâce à un soulèvement populaire inédit, d’abattre ce régime autoritaire. Sauf que l’auteur de ce roman qui a réussi, avec un langage tantôt soutenu et charnu tantôt populaire, à décrire pertinemment des coutumes et des lieux symboliques de cette ville, a réservé une fin tragique pour «sa» Zina qui a perdu la vie, là où elle aurait dû donner un rendez-vous à l’amour et au bonheur. ■

Consommation

Des assiettes empoisonnées

Par Yasser Maârouf

Les Tunisiens ont-ils conscience des dangers que contiennent leurs assiettes ? Il semble que peu de nos concitoyens soient au courant de la dose de pesticides, fongicides, herbicides et autres insecticides que les agriculteurs répandent sur les fruits et légumes. L'écologie ne semble pas être au cœur du débat public chez nous, alors que c'est un sujet grave qui doit trouver des solutions d'urgence.

Jusqu'à quand va-t-on continuer à nous empoisonner avec ces produits que l'industrie chimique déverse et impose à coup de lobbying, de mensonges et de désinformation ?

Hichem est un ingénieur agronome, tendance écologie : *« on ne voit plus de coquelicots dans nos champs et cela doit nous inquiéter, car ce sont de bons indicateurs de la qualité des terres où ils poussent. Leur disparition est le résultat de l'utilisation d'une trentaine de pesticides dangereux qui empêchent toute biodiversité. Ils sont en plus utilisés de façon massive par nos agriculteurs, alors qu'ils sont interdits dans la majorité des pays européens. Si vous y ajoutez produits chimiques et autres colorants utilisés par les industries alimentaires, nos assiettes se retrouvent bourrées de perturbateurs endocriniens et d'additifs divers qui ont un impact négatif sur notre santé… »*

Plus de résidus chimiques à la campagne

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) définit un pesticide comme étant *« toute substance ou association de substances chimiques ou biologiques destinée à repousser, détruire ou combattre les organismes nuisibles aux plantes et aux cultures, ou à être utilisée comme régulateurs de croissance. »*

Il y a quelques années, des analyses ont été effectuées sur diverses personnes habitant en ville et à la campagne. La surprise a été de taille chez les chercheurs, puisqu'ils sont parvenus à des résultats inattendus. En effet, c'est dans le corps des habitants en milieu rural qu'ils ont trouvé le plus de résidus chimiques. Explication : les pesticides répandus dans les champs sont inhalés par ceux qui habitent dans le secteur, ils polluent les sources, atteignant parfois des taux dangereux, notamment chez les enfants.

Pourtant notre pays continue à importer ces pesticides à usage agricole alors que des organismes internationaux comme l'ONG suisse *« PublicEye »* ou Greenpeace ont dénoncé l'importation de ces produits. Quant au ministère de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche, c'est silence radio. Aucune information sur les matières dangereuses n'est disponible si ce n'est *« une séance de travail tenue 12 juillet 2021 entre la chef de cabinet de ce ministère, Mme Salwa Kafi El-Khayari, avec divers intervenants sur les pesticides à usage agricole. Il a été convenu d'adopter une méthodologie basée sur la compilation de toutes les données techniques et économiques relatives à ces pesticides, tout en assurant la continuité du système de production et la sécurité alimentaire, en trouvant des solutions alternatives et en tenant compte de l'efficacité et du coût du pesticide, de la santé humaine et de la sécurité de l'environnement. »*

Autant dire rien du tout ! Le pire, c'est que ces pesticides bannis par l'Europe sont exportés vers les pays qui n'ont pas pris conscience de leurs dangers, comme la Tunisie et divers pays d'Afrique subsaharienne. Protéger les Tunisiens des dangers des pesticides ne semble pas être une priorité du ministère de tutelle. Certains agriculteurs qui font du bio ont dénoncé *« les pressions de divers lobbies pour que les pesticides continuent à être utilisés, alors que des moyens naturels existent pour produire des fruits et légumes sains, avec peu de pertes… »*

La Tunisie importe près de 250 tonnes de pesticides à usage agricole chaque année alors que la plupart sont interdits en Europe. Selon un médecin *« nombre de ces produits sont irritants pour les muqueuses, certains allant jusqu'à provoquer des nausées et des vomissements s'ils sont inhalés ou ingérés accidentellement. »* C'est comme si les pays développés se préservaient, mais en même temps ils continuent à produire et à exporter leurs produits vers le reste du monde, surtout dans les pays pauvres d'Afrique et d'Asie…

En théorie, chaque fois qu'un pesticide est mis sur le marché, le ministère de tutelle doit effectuer des contrôles auprès des commerçants spécialisés afin de vérifier que les produits vendus aux agriculteurs sont restés stables et surtout qu'ils ne sont pas périmés. Or un tel contrôle est pratiquement absent faute de moyens humains et matériels. Un danger pour la santé qui pourrait être évité si l'on appliquait les normes de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture qui exige que les pesticides soient récupérés afin d'être détruits.

La passivité de l'Etat

Au niveau des consommateurs, on est loin de se douter des problèmes posés par l'usage intensif des pesticides. Seule une minorité a conscience des dangers sur leur santé, comme cette enseignante assez sensibilisée aux questions écologiques, rencontrée au marché central de Tunis : *« c'est scandaleux la passivité de l'Etat dans ce domaine ! Il laisse faire les agriculteurs qui nous vendent des fruits et légumes empoisonnés. Je suis obligée de les laver à grandes eaux à chaque fois et je suis sûre de n'éliminer qu'une petite partie des poisons qu'ils renferment. »*

En Tunisie, une minorité a conscience des dangers de l'usage intensif des pesticides sur la santé

Un cuisinier professionnel nous a affirmé *« moi je vais directement chez les agriculteurs qui font du bio, afin de garantir une meilleure qualité aux produits de mon restaurant. Cela me coûte plus cher, mais au moins je suis sûr de fidéliser une catégorie de clients qui ont conscience de ces problèmes. Parfois je suis obligé d'acheter des produits qui ne sont pas bio et dans ce cas, je dois laver les fruits et les légumes à grandes eaux, puis de les faire mariner dans un bain de bicarbonate de soude… »*

Car, ce que les responsables refusent d'avouer, c'est que *« l'utilisation des pesticides hautement dangereux pourrait en partie expliquer la recrudescence de différents cancers constatée en Tunisie »*, selon des experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cela est dû à l'insuffisance de sensibilisation et d'encadrement des agriculteurs. La sécurité alimentaire et environnementale devrait donc passer par le bon usage des produits phytosanitaires.

Un agriculteur nous a affirmé : *« sans les pesticides, toute ma récolte de fruits serait gangrénée par les insectes, alors que c'est ma seule source de revenus. Je ne sais ni lire, ni écrire et c'est le vendeur de ces produits qui me conseille. S'il y a des responsables, ce sont ceux qui fabriquent, ceux qui importent et ceux qui nous vendent ces produits qui sont d'ailleurs de plus en plus chers… »*

Alors que d'innombrables études internationales font planer l'inquiétude quant aux effets de ces produits chimiques sur la santé humaine et la biodiversité. Chez nous cette question ne semble pas être prioritaire, puisque aucune enquête approfondie n'a été menée. C'est dire si cette question dérange, surtout que, grâce à certains militants de la cause écologique, on apprend que l'usage des pesticides échappe à tout contrôle. Pire : l'utilisation de produits toxiques interdits selon les normes européennes est autorisée en Tunisie.

L'OMS affirme en outre qu'un *« nombre important d'humains à travers le monde se retrouvent exposés à des substances dangereuses lors d'une contamination de leur environnement s'ils consomment des denrées alimentaires et de l'eau contenant des résidus de pesticides. Or, la plupart de ces pays ne disposent pas de systèmes performants pour évaluer l'impact des pesticides sur la santé et pour contrôler leur commerce et leur utilisation. »*

En Tunisie, la loi impose des agréments, des homologations et des cahiers des charges pour pouvoir exercer la commercialisation des produits phytosanitaires, mais de nombreux abus sont commis dans une impunité totale. Notre pays gagnerait donc à choisir la protection de la santé humaine au lieu de cautionner un laisser-aller qui nuit à la santé des agriculteurs en contact direct avec les pesticides et les engrais, mais aussi à celle des consommateurs. Une plus grande transparence, doublée du droit à l'information permettrait d'arrêter l'importation de ces instruments de mort silencieuse… ■

Solinas au chevet du CSS

Du sang, de la sueur et des larmes

La devise de Giovanni Solinas, le travail, rien que le travail

De quoi sera fait le règne de l'Italien Giovanni Solinas à la tête de la barre technique du Club Sportif Sfaxien ?
Le successeur de Hamadi Daou promet du travail, rien que du travail. Le discours est volontariste et optimiste.
«J'ai l'habitude de travailler matin et soir, entre 10 et 12 heures par jour afin de parvenir à mes objectifs», clame-t-il comme pour rassurer les fans noir et blanc qu'il n'est pas arrivé dans la capitale du Sud à la recherche du farniente ou de la dolce vita.
D'ailleurs, dans notre football, il devient rare d'entendre un technicien mettre en valeur cet aspect relatif au travail et aux efforts. On préfère évoquer un tout autre chapitre proche du charlatanisme.
«Du sang, de la sueur et des larmes» si chers au leader britannique Winston Churchill, c'est peut-être à bien y réfléchir ce dont a le plus besoin le club sudiste.
«Pour sortir de la crise dans laquelle il se débat, le club a besoin que son public se tienne derrière lui, et que toutes les parties prenantes s'investissent dans cette direction-là, insiste Solinas qui connaît fort bien le football maghrébin, et plus généralement arabe. En effet, il a pris en main l'ES Sétif, le CR Belouizdad, la JSM Béjaia et le MC Oran (Algérie), Al Fayçali et Al Adala (Arabie saoudite) et Kaizer Chiefs (Afrique du Sud).
«J'ai évolué plusieurs fois contre des clubs tunisiens, dont l'Espérance Sportive de Tunis et l'Etoile Sportive du Sahel du temps où je conduisais des clubs algériens. Par conséquent, je ne débarque pas en terre inconnue, car j'ai ma petite idée sur le foot nord-africain», martèle-t-il.

Malik Ivona, fin de l'aventure

Exit Ivona

Solinas pourra compter sur un effectif qui se reconstitue progressivement. Le gardien Mohamed Hédi Gaâloul, héros de la finale de la coupe de Tunisie, va renouveler son contrat pour deux saisons, alors que le défenseur Alaâ Gheram va le faire pour trois ans, et Ayoub Tlili pour cinq ans.
Par ailleurs, quatre éléments de l'équipe Elites se sont engagés selon un premier contrat professionnel pour cinq saisons: Mohamed Nasraoui, Ied Belouafi, Mahmoud Ghorbel et Sabeur Soudani.
En raison de ses blessures à répétition, dont une aux ligaments croisés, Malik Ivona, arrivé à Sfax au mois de novembre 2020, a vu son contrat résilié, et ce, à la demande du nouvel entraîneur.

Au moins une bonne nouvelle: Hédi Gaâloul rempile

Par contre, plusieurs joueurs n'ont toujours pas renouvelé leur contrat, compte tenu du différend de mise quant aux émoluments en suspens qui n'ont pas encore été versés.
Sur un autre plan, l'ailier ghanéen Ishak Mensah, se trouve dans le collimateur des Noir et Blanc.
Enfin, Jassem Hamdouni doit réintégrer les rangs du CSS après une période de prêt en faveur de l'Avenir Sportif de Rejiche.
Le CSS saura-t-il retrouver son lustre d'antan ?
Les fans attendent impatiemment de savoir si le travail de Solinas peut mener loin leur club favori.

T.G.

Cinq cadres des Aigles de Carthage scrutent l'horizon

La saison des grandes migrations

Firas Chawat a la cote en Egypte

Wahbi Khazri, partira, partira pas ?

Wajdi Kechrida, ce ne sera pas du gâteau

Ferjani Sassi : Al Duhail lui garantit presque un demi-milliard chaque mois

Yassine Meriah, un air de préretraite ?

Cinq Aigles de Carthage se trouvent cet été à la croisée des chemins.
Commençons par Firas Chawat, assurément l'un des attaquants les plus doués de sa génération.
Au terme d'une saison plutôt décevante, le paradoxe veut que l'avant-centre du Club Sportif Sfaxien ait toujours la cote en Egypte où l'on parle d'un intérêt des deux mastodontes pharaons, Al Ahly et Zamalek.
Le directeur sportif du club noir et blanc, Ghazi Gherairi, reste lui aussi dans l'expectative, attendant sans doute que l'intérêt de la rive Est ou Ouest du Caire se concrétise à travers une proposition officielle.
«Chawat est jeune, il a tout l'avenir devant lui. On s'attend à qu'il se relance dans les mois à venir. Mais dès que nous aurons reçu une offre officielle, nous étudierons sérieusement l'intérêt de pareille proposition, aussi bien pour lui que pour le club».
Autre avant-centre de l'équipe de Tunisie en stand-by: Wahbi Khazri.
Depuis le début de la saison précédente, son entraîneur à Saint-Etienne, Claude Puel, n'a eu de cesse de le tenir en marge du groupe. Et c'est sans doute à contre-cœur qu'il a fini par l'aligner. D'autant plus qu'il s'agit d'un des plus gros salaires des Verts (290 mille euros par mois), et qu'on n'aurait pas pardonné qu'il continue à être payé sans rendre en contre-partie sur le terrain un minimum de services au club du Forez. Mis à l'écart de l'effectif afin qu'il soit vendu, soit en Turquie soit dans le Golfe, Khazri a traversé le dernier exercice un pied dans son club actuel, et l'autre hors de l'ASSE.
Il lui reste un an à honorer chez les Verts, mais on sait qu'à partir du prochain hiver, il sera déjà libre de signer pour le club de son choix. D'ici là, l'ASSE espère caser l'ancien Bastiais, Rennais et Bordelais quelque part et toucher les dividendes de sa vente. Mais ce scénario ne sera pas facile à réaliser, même si l'objectif consiste à alléger la masse salariale plutôt que tirer un gros bénéfice d'une vente «forcée» et survenant in-extremis, quelques petits mois avant la fin de son contrat.
«Le montant de la vente de l'Aigle de Carthage va aider à acheter un autre attaquant, moins grassement payé», révèlent les dirigeants verts. Lesquels pourraient être amenés à réviser leur stratégie pour accepter le principe d'une dernière saison de Khazri sous leur casaque, d'autant que le bonhomme semble cet été péter le feu et jouir d'une expérience fort intéressante.

Kechrida à rude épreuve

Le latéral droit international de l'Etoile Sportive du Sahel, Wajdi Kechrida, va changer de cap. A 26 ans, à défaut de Saint-Etienne, il est cité du côté du Calcio, au club de Serie A, Salernitana.
Avec le nouveau promu, la tâche ne risque pas de s'annoncer facile.
Quant à Ferjani Sassi, énième sociétaire de l'équipe de Tunisie à vivre un virage dans sa carrière, il va toucher un salaire de 475 mille dinars au sein du club de D1 du Qatar, Al Duhail.
L'ancien sociétaire des CSS, Metz, Espérance de Tunis, Al-Nassr saoudien et Zamalek d'Egypte empochera un total de 17,130 millions de dinars en trois ans.
Enfin, le défenseur axial du Club Tunisie (50 sorties, 3 réalisations), Yassine Meriah, s'en va au pays des petrodollars monnayer son talent.
Il va porter les couleurs d'Al Aïn des Emirats arabes unis lors des deux prochaines saisons.
A 28 ans, c'est comme un air de préretraite pour l'enfant de l'AS Ariana.
Après l'ES Métlaoui et le CS Sfaxien qui l'ont révélé au grand jour, son passage entre 2018 et 2020 par la Grèce (Olympiakos, 44 matches), puis la Turquie (Rezaspor, 28 matches), a été la plupart du temps en dents de scie.
Et ce n'est assurément pas le modeste Al Aïn aux Emirats qui va le bonifier, ou lui faire découvrir le football de la très haute compétition.

T.G.

Un tournant nécessaire

Issam Maachaoui*

Après onze ans de gestation, la démocratie tunisienne s'avère malade. Elle présente le syndrome de la coquille vide. Une démocratie de forme et non de fond. La Constitution de 2014 en était le maquillage, dissimulant à peine la démagogie (dont Iyad Ben achour était l'artisan) sur laquelle repose l'islam politique. Un mélange létal de conservatisme bourgeois des «rentiers» et de bigoterie des islamistes. Cette démocratie naissante a été trop vite instrumentalisée par l'argent puritain des Américains et des pétrodollars. Trop vite, il y a eu dénaturation de cette démocratie. Le fleuve de la Révolution a quitté son lit naturel, à coups d›euros et de dollars.

Cet argent finira par peser lourd sur les rêves du Tunisien et sur son portefeuille. Il doit trimer du matin au soir pour s'acquitter des frais de tenue d'un compte bancaire au F.M.I et à la Banque mondiale. Payer donc pour ceux qui ont pillé le pays sur un peu plus d'un demi-siècle. Car les dès sont jetés depuis longtemps et le piège de la dette odieuse s'est refermé sur le pays dès la fin des années 60. Depuis ce moment fatidique, et les premières accolades entre Bourguiba et son homologue américain, la dette odieuse est devenue un horizon indépassable pour la nation tunisienne fraîchement indépendante.

En l'absence de toute issue, il reste un dernier recours, humiliant certes pour les démocrates, mais inévitable dans l'état actuel des choses: mettre aux enchères la démocratie tunisienne, dans l'espoir de voir de potentiels acquéreurs s'y intéresser. Le peuple tunisien aura fait ainsi un retour sur investissement, comme aiment à le dire les nouveaux humanistes du siècle marchand. Démocrates de tout bord, cela vous choque ? Alors, si vous ne voulez pas en arriver là et arrêter la casse, laissez le président mener à bien son projet de réforme. Ou disons crûment son travail de nettoyage et non de toilettage à la Youssef Chahed. Une étape cruciale qui aurait dû être faite dès les premiers moments de la Révolution, loin des mains expertes de l›islam politique.

> *« En l'absence de toute issue, il reste un dernier recours, humiliant certes pour les démocrates, mais inévitable dans l'état actuel des choses: mettre aux enchères la démocratie tunisienne, dans l'espoir de voir de potentiels acquéreurs s'y intéresser. »*

A l'issue de cette décision le président incarne le peuple tunisien. La loi, respectée par Kaïs Saïed, passe avant le président et le peuple incarné par ce dernier passe avant la Constitution.

Coup de maître ou coup d'Etat? Faux problème, une nouvelle tentative de détournement de la volonté du peuple. A partir du moment où l'initiative vient de l'intérieur du système, à l'instigation d'un président en exercice, élu à trois millions de voix, parler de coup d'Etat est une contradiction dans les termes, car on ne fomente pas un coup d'Etat contre des institutions dont on est le vrai garant sur le plan institutionnel. Il est permis alors de parler d'un coup de maître, susceptible de bouleverser le paysage politique du tout au tout. Le respect des lois et la vigilance des forces civiles sont de facto deux éléments qui font partie de ce projet de réforme. Ce tournant est plus que nécessaire pour sauver le peuple et son modèle sociopolitique. Un modèle endogène à l'image de la nation tunisienne.

***Dr ès lettres françaises**

Le culot

Khalil Zamiti

Propice à la santé, aujourd'hui si malmenée, l'interdiction de circuler limite l'effectif d'accidents ou l'émission de gaz à effet de serre et favorise la marche à pied pratiquée avec la natation par Bourguiba, même à l'âge avancé. Par le geste et la parole, ce leader exemplaire lègue divers messages salutaires.

Ce dimanche matin, le chien suit un citoyen et franchit avec lui le seuil du magasin. Aussitôt, pris de furie, le maître de céans lève les bras et crie : *chir ! chir ! chir !* Je lui dis : « *Pourquoi le chasses-tu ?* ». Il me répond : « *manjouss* ». Autrement dit, la bête impure interrompt, par son contact, les effets des ablutions, ces préliminaires à la prière. Or c'est plutôt l'esprit barbouillé qui serait, bel et bien, à nettoyer.

En effet, le chien n'est guère plus « *manjouss* » que l'âme, le cheval ou le mulet sur lesquels chevauchent, sans selle parfois, les campagnards déshérités pour aller à la mosquée, une fois les ablutions exécutées. Dans ces conditions liminaires dirait, entre autres Max Weber, la mise en œuvre de la distance critique face à la notion de « *manjouss* » convie la science et congédie la croyance colportée par les catégories de pensée. Que faire si la création du pur et de l'impur, du sain et du malsain relève d'une codification arbitraire ? Fabricatrice du sacré, la bête humaine inscrit à la charge de la bête canine ses problèmes compliqués. Or, à l'ère du corona où les temps mortifères courent sur place, le chien, fidèle, convivial, intelligent, obéissant, administre une profonde leçon à maints citoyens assez désinvoltes pour narguer le port de la bavette et la distanciation requise par les mesures de protection mille et une fois énoncées tout le long des moyens d'information. Nous avons là une « *désobéissance civile* » qui ne dit pas son nom ; à la différence de l'obéissance proverbiale du chien, la désobéissance de l'animal humain accélère la vertigineuse propagation du virus assassin.

C'est l'instant choisi par le président du Conseil de la choura pour quémander l'indemnisation de ses partisans.

Il dévoile ainsi le culot, la gloutonnerie et la filouterie de son parti. Bourguiba et Mandela ne risquaient pas leur vie, à tout moment, pour de l'argent, car, sauf à s'y méprendre, ils n'étaient pas à vendre. Impliquée dans la vision nahdhaouie du monde, la représentation théologale du plus fidèle animal figure parmi les multiples ingrédients de la férocité infligée aux chiens ou abattus, de nuit, par les policiers sollicités. Quelques francs-tireurs, excédés par ces manières mortifères tâchent de naviguer contre vents et marées. A Sidi Thabet, le médecin-vétérinaire et vice-doyen, Ouajdi Souilim organisa un débat sur la mise au point d'un code protecteur du chien. J'y avais analysé, entre autres, deux pratiques tragiques. Dans les vergers capbonais, le nœud coulant du fil d'acier attrape le cou serré du chien assez malin pour gober le délicieux poulet du voisin.

Il se débat, en vain, sur les douloureuses épines du cactus, halète sous le soleil torride, langue pendante, yeux rouges sang et subit la plus atroce des souffrances jusqu'à la mort sentie comme une délivrance. A ce moment-là, je n'observe pas le chien agonisant, je le suis et j'incrimine le poseur du piège à dessein tueur au bout de la manière tortionnaire.

Ailleurs, à Maamoura, le sans-cœur, semblable à ses congénères, utilise un pieu fourré dans la plaie de l'encolure pour obliger l'âne, rétif, à enfin avancer.

Ali ben Amor Bayouli, le buraliste, Maher Ben Moussa, le marchand de fruits ou bien Nabil Dabboussi et Dhaou Al Akirmi, tous deux chauffeurs, expliquent la survenue de la Covid par la malfaisance humaine, trop humaine. Au moment où j'écoute l'interprétation donnée par mes interviewés, je la rapporte à une vision voisine : *l'homme est un loup pour le chien si bon chrétien*.

Par ce genre de pérégrination, l'investigation sociologique ajoute son grain de sel empirique à l'histoire des religions, limitée aux envolées de la haute érudition.

Ainsi, les dérives saisies au vol quand le patron du magasin chasse le chien, convolent, en justes noces, avec les archives explorées par l'historien.

L'un scrute le passé quand l'autre implante sa tente au cœur de la société vivante. Aux débouchés de ces deux parcours, l'interdisciplinarité peut opérer. De plus, quelques discours commis aujourd'hui, pourraient devenir des archives cent ans après. Ce point de jonction inspire bien des cogitations.

Ainsi, selon Fernand Braudel, professeur au Collège de France et l'un des plus éminents historiens contemporains « *il y a autant de façons, discutables et discutées, d'aborder le passé que d'attitudes en face du présent* ». Sans fausse modestie, ce propos renvoie dos à dos l'histoire et la sociologie. ■

L'autorité de l'État et... la sous-religion du droit-de-l'hommisme !

Mustapha Attia

Un bon et très fort discours ne fait pas forcément une bonne et efficace politique, on le sait, mais il arrive qu'un «*pitch*» original conduise presque par surprise à une délivrance populaire, dont la puissance d'évocation tiendra davantage, en définitive, à l'inattendu de ses détours qu'à l'efficacité de son intrigue. C'est bien le cas pour le discours de Kaïs Saïed le 25 juillet 2021, après une journée de manifestations. Les citoyens ont l'impression que l'État les a abandonnés et qu'ils ne lui doivent rien, en plus, la «*révolution du jasmin*» (14 janvier 2011) a laissé place à un régime ni foi ni loi où politiques de tout bord sont corrompus et incompétents. Contrebande, terrorisme, clientélisme, prédation, organisation de filières d'immigration clandestine asservis à des réseaux mafieux, détournement de fonds et surtout de subventions et aides étrangères et intimidation de tout genre. Désormais, les arguments circulent d'un bord à l'autre. Les thèmes de la trahison du peuple par la classe politique sont utilisés par le Président de la République pour défendre un modèle de gouvernance où le souci de l'ordre public, l'autorité de l'État de droit et l'égalité sociale l'ont emporté sur celui de la liberté illimitée et la démocratie de façade. Cette politique renvoie à un courant de pensée spécifique inspiré de l'œuvre d'Ibn Khaldoun (1332-1406), qui soutient que la catégorie de «*peuple*» est une construction toujours recommencée qui, autour d'une poignée de thèmes unificateurs, permet à une composante de la société d'être érigée en incarnation de la population tout entière. Une question parfaitement rhétorique, la réponse y étant incluse : sur les ruines d'un système politique bâtard et défaillant, est-il possible de voir naître un système plus juste et plus démocratique ? Opposer la souveraineté populaire et l'État de droit aux droits de l'homme revient à créer un totalitarisme, le totalitarisme même sur lequel repose la dictature. On se retrouve certes dans un Etat de droit mais plus dans une démocratie, avertissaient les prêcheurs de ce qu'on appelle «*le droit-de-l'hommisme*». C'est faire preuve, me semble-t-il d'inconséquence, étant donné le contexte politique dans lequel on se situe, qui est celui d'une pression forte sur le principe même de l'État de droit. Les Droits de l'Homme ne sont pas un principe unifié dont on pourrait déduire telle ou telle organisation de la vie politique et sociale. Ils ne permettent pas d'eux-mêmes de trancher la plupart des questions qui traversent notre société. La signification concrète donnée au principe de ces valeurs varie, moyennant certaines limites, d'une société démocratique à une autre. Défendre cette approche ne consiste pas à remplacer une adhésion par une autre, à brûler ce qu'on a adoré. Au contraire, il doit servir à s'interroger, à chercher ce qui est nécessaire dans le contexte actuel ou ne l'est pas, ce qui est utile ou non. Laissons-nous guider par l'urgence de la situation : cette discorde entre les défenseurs de l'autorité de l'État de droit et les braillards du droit-de-l'hommisme est une ligne de faille qui ne doit pas devenir, où tant d'enjeux se recoupent, une ligne de front. Nous ne devons laisser aucune occasion de souligner que si cette sous-religion du « *droit-de-l'hommisme*» qui sème à tout vent injonctions, exorcismes et impunité, existe, ne peut être niée comme telle, elle est dans l'ordre des fléaux, nuisible à la démocratie que nous devons instaurer. Pour dissiper tout équivoque, je parle de l'inconséquence de certains intellectuels qui crient au «*coup d'état*», voire de leur irresponsabilité dans le contexte actuel, mais je ne mets pas en doute leur engagement démocratique. Je ne veux pas discréditer d'emblée leurs critiques, qui ont pour intérêt de forcer le Président à mieux préciser le sens de la politique qu'il défend. Malheureusement il est des réveils qui ne parviennent pas à dissiper le profond de la nuit. Et qui laissent tout envahi, tout poissé des images des rêves. Où les idéologies l'emportent sur l'intérêt de la nation et son peuple, laissant le jour douteux. ■

Depuis 1938

حكاية البيوضية
وغرام الصنايعية

La peinture préférée des peintres

LCT Peintures - Vernis - Enduits

www.lct.com.tn

La crise et les voies de sauvetage

Pour une feuille de route économique et financière

Hakim Ben Hammouda

Notre pays a vécu au rythme d'une crise profonde et multiple depuis plusieurs mois. Il y a eu la crise sanitaire d'une ampleur que nous n'avons jamais connue dans notre histoire moderne et qui a eu pour conséquence terrible un nombre de décès très élevé. Cette crise sanitaire est le résultat de l'échec sans précédent de nos politiques publiques qui n'ont pas été en mesure d'analyser de manière prospective les effets ravageurs de cette pandémie et n'ont pas réussi à mettre en place les politiques pour y faire face et protéger les citoyens. Ainsi, notre accès aux vaccins a été tardif, provoquant une progression sans précédent du virus. Notre pays a également connu un retard dans la préparation de l'infrastructure et de la logistique nécessaires pour faire face à la pandémie. Par ailleurs, le gouvernement n'a pas été en mesure d'appliquer les décisions de protection pour éviter la propagation du virus. Ainsi, va-t-il laisser les partis politiques organiser de grandes manifestations publiques qui ont contribué à la propagation de la pandémie dans les régions les plus reculées du pays.

La crise sanitaire et ses effets tragiques ont constitué un point de rupture profond de la confiance entre les citoyens, l'Etat et ses institutions dans leur capacité à protéger les citoyens des pandémies et des crises.

La seconde grande crise qui a marqué les derniers mois est celle des finances publiques. J'ai souligné dans un grand nombre de contributions que notre pays prenait la voie du scénario libanais, du défaut de paiement et de l'incapacité de l'Etat à respecter ses engagements. Les difficultés se sont accentuées au cours des dernières semaines, entraînant la dégradation de notre note souveraine. Au lieu d'inciter les institutions de l'Etat à une plus grande coordination et coopération pour trouver les solutions pour faire face au risque de faillite, la crise a été à l'origine de conflits et de guerres de tranchées entre le gouvernement et la Banque centrale autour des moyens et des réponses à mettre en place.

> *La crise sanitaire et ses effets tragiques ont constitué un point de rupture profond de la confiance entre les citoyens, l'Etat et ses institutions dans leur capacité à protéger les citoyens des pandémies et des crises.*

Les crises ne se sont pas arrêtées aux aspects financiers et sanitaires mais ont touché les aspects politiques qui constituent probablement leur dimension la plus importante. Ainsi, le Parlement, qui constitue dans les grandes démocraties le lieu de l'expression du débat démocratique, est devenu au contraire un lieu de batailles, de luttes et de violences quotidiennes entre ses membres conduisant au rejet par les citoyens de cette institution.

La faillite gouvernementale dans la gestion des principales crises, particulièrement la crise sanitaire, a conduit à une crise politique sans précédent. Parallèlement à la faillite des politiques publiques, le laxisme des plus hauts responsables gouvernementaux a encore aggravé la crise politique et la détérioration de l'espace public.

Ces crises multiples ont eu pour conséquence le recul de la confiance dans l'Etat et sa capacité à protéger les citoyens et à poursuivre la transition démocratique. Ainsi, l'Etat national a pâti d'un affaiblissement et d'un degré de délitement et de fragilité qu'il n'a jamais connus depuis l'indépendance.

Dans ce contexte de crises multiples, le président de la République a pris une série de décisions le 25 juillet pour sortir de l'état d'abattement et de vives tensions que nous traversons depuis des mois. Il a également indiqué la nécessité de définir une feuille de route pour ouvrir une nouvelle page dans l'histoire de la transition démocratique.

Dans cette contribution, je vais essayer de formuler une série de propositions et de réflexions dans le domaine économique et financier pour que la Tunisie échappe au scénario libanais et au risque de défaut de paiement. Ces réflexions ne sont que des contributions préliminaires qui demanderont une plus grande réflexion et un débat approfondi pour la définition d'une vision économique et d'un projet de développement.

Ces réflexions ont été formulées à trois niveaux : les court, moyen et long termes.

1. Les priorités à court terme

Les priorités immédiates de notre pays jusqu'à la fin de l'année 2022 concernent la pandémie et la nécessité de mettre en place des politiques publiques adéquates pour limiter ses conséquences sur la société et l'économie. Il faut également mentionner la crise financière sans précédent et donc la nécessité de défendre nos finances publiques et d'éviter le scénario libanais.

> *La définition d'un nouveau modèle de développement constitue un objectif essentiel des prochaines années. L'échec répété depuis le début des années 2000 dans la mise en place de ce modèle est au cœur de nos crises économiques et financières.*

1.1 La crise sanitaire et ses effets sur la société et l'économie

J'ai délibérément mis la question de la crise sanitaire parmi les priorités économiques du fait non seulement de ses conséquences sur la santé mais aussi de ses implications économiques et financières. Plusieurs études ont montré que les pays arabes qui parviendront à maîtriser la pandémie sont ceux qui enregistreront un retour rapide à la croissance économique. Notre pays se doit de définir une nouvelle stratégie de lutte contre le virus car la maîtrise de ce dernier permettra à certains secteurs, particulièrement le secteur touristique, de connaître un retour rapide de ses activités.

A ce niveau, nous devons mettre en place une stratégie de moyen terme pour sortir de l'incertitude que nous avons connue depuis quelques mois. Cette stratégie passe par les points suivants :

- Lire, analyser de façon prospective l'évolution de la pandémie et des scénarii possibles, et se préparer pour le scénario du pire.
- Etablir des relations importantes au plus haut niveau de l'Etat avec les laboratoires de production de vaccins et de médicaments contre ce virus.
- Etudier la possibilité d'appuyer notre industrie pharmaceutique et notre capacité en partenariat avec les grands laboratoires de produire des vaccins localement pour nos besoins et également les exporter vers les marchés africains.
- Définir et mettre en place un programme de vaccination rapide et se préparer pour la troisième dose comme certains pays ont commencé à le faire.
- Nous baser sur nos capacités nationales et mobiliser les ressources financières nécessaires dans ce domaine.
- Etudier nos besoins pour les cinq prochaines années et nous préparer pour les prochaines vagues du virus.

La lutte contre la pandémie doit être au centre des priorités de l'action gouvernementale au cours des prochains mois et nous devons mobiliser toutes les ressources nécessaires pour faire face à cette pandémie.

1.2 Un programme de sauvetage financier et de relance économique

La seconde grande priorité de l'action gouvernementale concerne les finances publiques et le sauvetage de notre tissu économique et de nos entreprises. Le programme de sauvetage et de relance économique doit mettre ses priorités au centre de son action des prochains mois :

- Définir un plan d'évolution des dépenses et des recettes jusqu'à la fin de l'année 2022 et envisager les solutions pour les moments difficiles que vivront les finances publiques.
- Reporter toutes les nouvelles dépenses de l'Etat jusqu'à 2022.
- Lutter de manière déterminée contre l'évasion fiscale et le commerce parallèle et envisager très sérieusement de changer les billets de banque.
- Prendre impérativement à bras-le-corps la question des subventions et la priorité ne doit pas se porter sur la compensation des produits de première nécessité mais plutôt sur les produits énergétiques tout en essayant de définir des solutions nouvelles et créatives.
- Mettre en place l'agence de gestion de la dette qui doit se fixer comme priorité de réduire le poids de la dette et d'éviter le recours au Club de Paris,
- Réviser les priorités de la politique budgétaire et orienter l'investissement public vers les secteurs sociaux, notamment la santé et l'éducation.
- Réviser les priorités de la politique monétaire et l'orienter vers l'investissement.
- Accélérer les négociations avec le FMI à travers un programme réaliste qui prend en considération le contexte social et les conséquences de la pandémie sur notre pays.

2. Les priorités à moyen terme

A ce niveau, l'accent sera mis sur deux questions essentielles, à savoir les réformes économiques et la nécessité de préparer un grand programme d'investissement dans les infrastructures.

Dans le domaine des réformes économiques, il faut mettre l'accent sur une série de grandes réformes qui peut améliorer l'efficacité des entreprises et l'environnement des affaires, notamment en réduisant de manière substantielle les démarches bureaucratiques et les autorisations.

Dans le domaine des infrastructures, nous devons préparer un grand programme d'investissements dans les différents domaines que l'Etat doit exécuter en partenariat avec le secteur privé.

3. Le nouveau modèle de développement et les priorités à long terme

La définition d'un nouveau modèle de développement constitue un objectif essentiel des prochaines années. L'échec répété depuis le début des années 2000 dans la mise en place de ce modèle est au cœur de nos crises économiques et financières. Il est urgent d'entamer le travail de préparation de ce modèle et de mobiliser nos experts et notre intelligence pour le construire.

Ces propositions constituent des réflexions préliminaires pour l'établissement d'une feuille de route économique et financière qui nous permettra de sortir des crises actuelles et de mettre notre pays sur le chemin d'une croissance durable et juste. Ces idées peuvent être renforcées dans le cadre d'un débat ouvert et pluriel pour la définition d'une nouvelle vision économique. ■

NETBOX PRO

TRAVAILLEZ ET COLLABOREZ PARTOUT OÙ VOUS ÊTES

jusqu'à **100 Go** INTERNET MOBILE + IP FIXE GRATUITE
FORFAIT VOIX AU CHOIX

tunisietelecom.tn